

SEPTEMBRE 2021

DIVERSITÉ DES BÂTIMENTS ET DES PRATIQUES D'ÉLEVAGE

État des lieux en filières ruminants

Décryptage

Une enquête inédite sur un large champ d'investigation

Bâtiments et effluents

Des pratiques et des structures en pleine évolution

Travail

Disposer de repères pour discuter travail en élevage

Santé

Éclairages sur les pratiques en lien avec la santé des animaux



ÉTUDES,
ET ANALYSES
DE L'ENQUÊTE
AGRESTE 2015



ÉDITO

Martial MARGUET,

Président de l'Institut de l'Élevage

L'enquête sur les pratiques d'élevage, conduite par le Service de la Statistique et de la Prospective (SSP) du Ministère de l'Agriculture, présente un grand nombre d'informations, qu'il nous est apparu nécessaire de valoriser. Elle porte sur un vaste champ d'activités : description des exploitations, conditions de logement, gestion des effluents, pratiques sanitaires, bien être et travail.

Le travail réalisé par les équipes de l'Institut de l'Élevage, présenté dans ce document, a permis d'établir un état des lieux précis des pratiques des éleveurs et aussi de disposer de repères fiables, utiles aux échanges entre les acteurs et les porteurs d'enjeux. Nous avons également veillé à ce que les résultats obtenus soient mis en perspective avec ceux obtenus dans le cadre d'enquêtes précédentes (2001, 2008, 2012 pour les bâtiments d'élevage). Ils sont aussi confrontés avec d'autres références et croisés avec les expertises de l'Institut de l'Élevage, afin d'avoir une bonne compréhension des résultats.

« La valorisation de cette enquête remplie par les éleveurs doit ainsi servir aux éleveurs et à leurs filières, afin de nourrir les stratégies de demain et donc préparer l'avenir. »

Concernant les bâtiments d'élevage, l'analyse des données sur une longue séquence permet de mesurer les évolutions et d'évaluer l'impact des politiques publiques et professionnelles. Elle permet aussi d'estimer les besoins de modernisation pour demain et ainsi éclairer les décideurs publics et professionnels.

Je remercie aussi le Service de la Statistique et de la Prospective (SSP) du Ministère de l'Agriculture de mettre ces données à la disposition de l'Institut de l'Élevage, afin de réaliser des analyses complémentaires des leurs.

AVANT-PROPOS

Faisant suite à de précédentes enquêtes menées en 2001, 2008 et 2012, l'enquête Agreste 2015 réalisée en 2016 sur les pratiques d'élevage en France a permis de récolter des données actualisées sur les bâtiments d'élevage et de stockage des effluents mais aussi de nouvelles informations sur les pratiques en matière de soins apportés aux animaux et sur les conditions de travail des éleveurs (main d'œuvre, temps de travail...). Près de 12 500 questionnaires complets et exploitables, émanant d'exploitations bovines, ovines et caprines, ont été traités. C'est cette photographie, enrichie de commentaires et d'avis d'experts, qui vous est proposée dans ce numéro des Dossiers Techniques de l'Élevage.

• EN SAVOIR PLUS

> **AGRESTE GRAPH'AGRI 2019 – DISPONIBLE SUR :**
www.agreste.agriculture.gouv.fr

> **AGRESTE CHIFFRES ET DONNÉES AGRICULTURE N°246 – DÉCEMBRE 2017 DISPONIBLE SUR :**
<http://agreste.agriculture.gouv.fr/enquetes/pratiques-d-elevage/enquete-pratiques-d-elevage-en/>

FINANCEURS



SOMMAIRE

4

**DÉCRYPTAGE****UNE ENQUÊTE INÉDITE SUR UN LARGE CHAMP D'INVESTIGATION**

5
Caractéristiques de l'échantillon analysé

6
Plan de sondage

Un échantillon représentatif de l'activité d'élevage en France

9
Facteurs d'analyse complémentaires

10

**BÂTIMENTS ET EFFLUENTS****DES PRATIQUES ET DES STRUCTURES EN PLEINE ÉVOLUTION**

11
Gestion des effluents en élevages de ruminants : le fumier reste le plus fréquent

16
Le parc des bâtiments d'élevage de ruminants

26
Les besoins de modernisation des bâtiments et équipements d'élevage

30

**TRAVAIL****DISPOSER DE REPÈRES POUR DISCUTER TRAVAIL EN ÉLEVAGE**

31
Le travail dans l'enquête du SSP : une première !

Quelques éléments de méthode

32
Le travail en élevage bovins lait

38
Le travail en élevage ovins lait

40
Le travail en élevage ovins allaitants

42
Absences volontaires et temps libres dans les filières ruminants

**SANTÉ****ÉCLAIRAGE SUR LES PRATIQUES EN LIEN AVEC LA SANTÉ DES ANIMAUX**

45
Trois grandes thématiques abordées

46
Élevages bovins lait

48
Élevages bovins viande

49
Élevages caprins

50
Élevages ovins

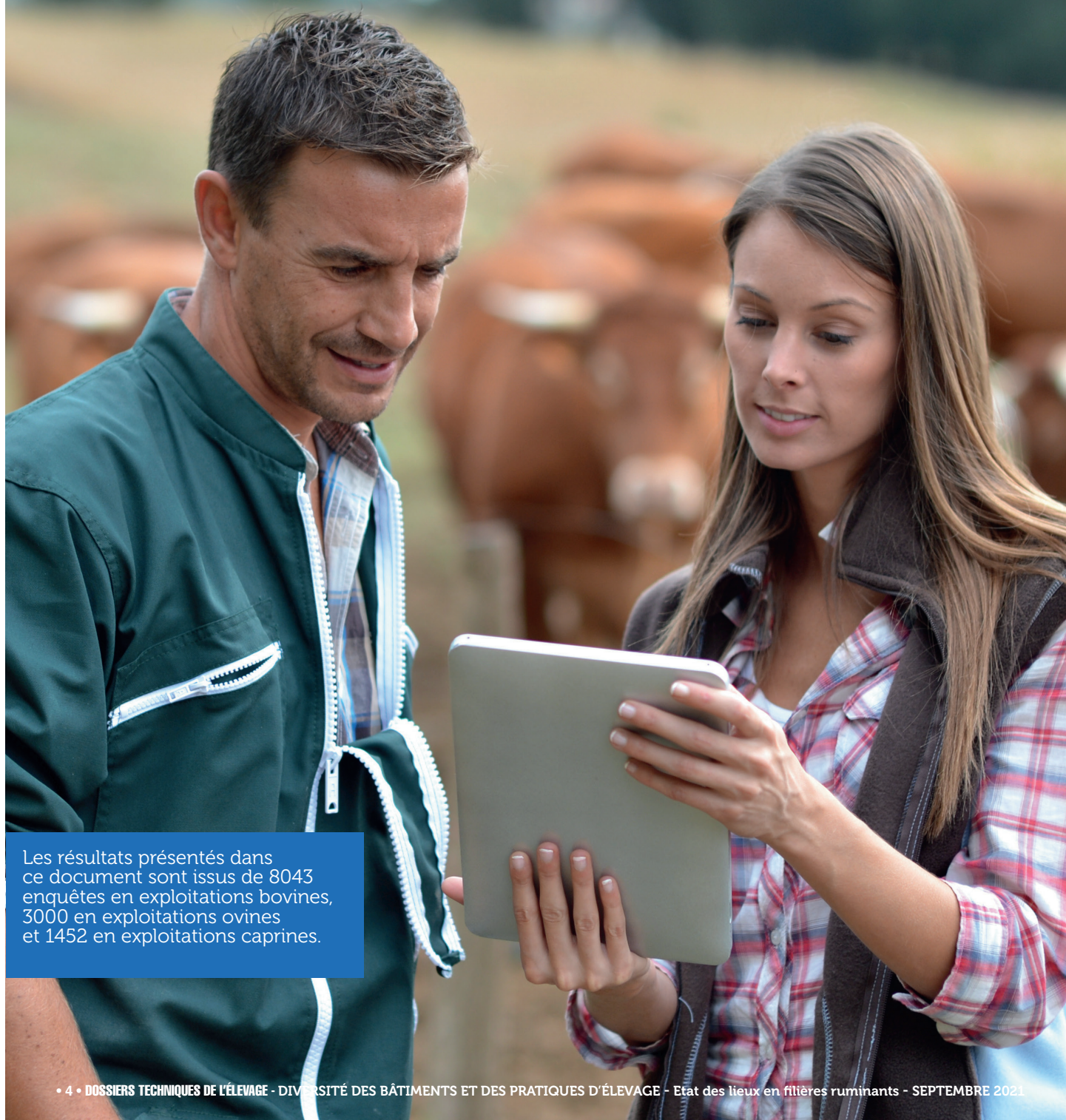
51

CONCLUSION

Remerciements : Aurore Philibert, Data Scientist à l'Institut de l'élevage - Service Data'Stat - en charge de l'analyse des données et du respect du secret statistique. Service de la Statistique et de la Prospective (SSP) du Ministère de l'agriculture pour l'accès aux données de l'enquête Agreste « Pratiques d'élevage 2015 ». Cet accès a été réalisé au sein d'environnements sécurisés du Centre d'accès sécurisé aux données - CASD (Réf. ANR-10-EQPX-17).

Crédits photos : Christophe Maitre/INRA, Idele, JeanLuc/AdobeStock, Countrypixel/Fotolia, ifeelstock/AdobeStock, tonyv3112/AdobeStock, Louis Michel Desert/AdobeStock, Jiduha/AdobeStock, Jean Paul/FlickrR, igorgeiger/AdobeStock, Calimityjane/FlickrR, Isabelle Chaumeil/FlickrR, fotoatelier-hamburg/AdobeStock, Lucien Vatynan/FlickrR, Moor/Fotolia, Damien Hardy/La Chèvre, Marie Miquel/Institut de l'Élevage

Réalisation : Beta Pictoris • N° réf. Idele : 0021 302 024 • N° ISBN : 978-2-7148-0108-1



Les résultats présentés dans ce document sont issus de 8043 enquêtes en exploitations bovines, 3000 en exploitations ovines et 1452 en exploitations caprines.

• L'ESSENTIEL

Une meilleure connaissance des pratiques des éleveurs sur un large champ de thématiques :

- conditions de logement des animaux,
- gestion des effluents,
- alimentation des animaux,
- pratiques sanitaires et biosécurité,
- surveillance et soins apportés aux animaux,
- organisation du travail.



Christophe PERROT

Chargé de mission Économie et Territoire - Institut de l'Élevage
- Département Économie

Une enquête inédite sur un large champ d'investigation

L'ENQUÊTE AGRESTE « PRATIQUES D'ÉLEVAGE 2015 » A ÉTÉ CONDUITE À PARTIR D'UN ÉCHANTILLON REPRÉSENTATIF D'EXPLOITATIONS D'ÉLEVAGE DE BOVINS, OVINS, CAPRINS, PORCS OU VOLAILLES (CES DEUX DERNIÈRES FILIÈRES N'ÉTANT PAS ABORDÉES DANS CE DOCUMENT), DÉPASSANT UN SEUIL D'EFFECTIF D'ANIMAUX, SOIT ENVIRON 20 000 EXPLOITATIONS POUR LES CINQ ESPÈCES DE RUMINANTS.

Caractéristiques de l'échantillon analysé

Seuils d'effectifs

L'enquête réalisée entre avril et juillet 2016 portait sur les pratiques des éleveurs au cours de l'année 2015.

Le tirage au sort des exploitations à enquêter a été réalisé à partir du recensement agricole 2010 dans les exploitations ayant :

- pour les bovins : au moins 10 vaches allaitantes ou 50 bovins ;
- pour les ovins : au moins 25 brebis ou 100 ovins ;
- pour les caprins : au moins 25 chèvres ou 100 caprins.

Ces seuils d'effectifs ont été mis en place pour n'interroger que des élevages couvrant 95 % des effectifs totaux d'une espèce au niveau national.

Si les règles retenues pour les ovins et caprins sont assez classiques, il n'en est pas de même pour les bovins avec

une règle explicite pour les exploitations détenant des vaches allaitantes mais pas pour celles ayant des vaches laitières qui ne sont sélectionnées que si elles ont au moins 50 bovins. De fait, cela exclut une proportion significative de petites exploitations laitières de montagne qui minimisent souvent le nombre de génisses et/ou achètent leur renouvellement.

Les seuils retenus intègrent dans le champ de l'enquête 97 % des vaches allaitantes, 96 % des bovins, 95 % des vaches laitières, 73 % des exploitations ayant au moins 1 bovin.

Champ géographique

Après application des seuils d'effectifs au niveau des élevages, les départements ont été classés par ordre décroissant des effectifs départementaux. Les départements retenus dans le champ géographique de l'enquête permettent de couvrir 80 % de l'effectif total des animaux.

• REPÈRES

SEUILS D'EFFECTIFS

- 10 vaches allaitantes ou 50 bovins,
- 25 brebis ou 100 ovins,
- 25 chèvres ou 100 caprins

CHAMP GÉOGRAPHIQUE

Sélection des principaux départements permettant de rassembler 80 % des effectifs totaux de l'espèce considérée.

« Des taux de sondage importants, notamment en ovins et caprins, dans les principaux bassins de production. »

Plan de sondage

La stratification pour la sélection des élevages repose sur les variables suivantes :

- le département de localisation ;
- le type d'élevage dominant :
 - pour les bovins : vaches laitières, vaches allaitantes, engraissement de veaux de boucherie ou engraissement de jeunes bovins ;
 - pour les caprins : avec chèvres ou engraissement ;
 - pour les ovins : brebis laitières dominantes, brebis viande dominantes ou sans brebis ;
- la classe de taille des effectifs de l'espèce enquêtée (classes de taille spécifiques pour chaque département en bovins).

Un échantillon représentatif de l'activité d'élevage en France

Élevages bovins

Au total, 9 412 exploitations détenant un élevage de bovins ont été enquêtées.

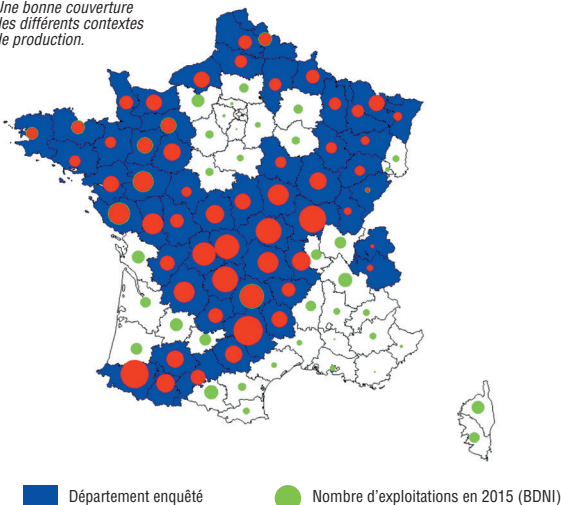
8 043 questionnaires complets et exploitables ont été collectés (85 %) qui représentent 113 157 exploitations au total. Les coefficients d'extrapolation ont été

calculés de manière à compenser les non-réponses. Si la diversité des contextes de production est couverte pour l'élevage de vaches allaitantes (carte 1), le seuil de sélection a entraîné une sous-représentation de la montagne au sein de la France laitière (19,3% pour les montagnes-piémonts dans les 113 157 élevages au lieu de 23,1% d'après la Base de Données Nationale d'Identification des bovins, BDNI), et plus encore des petites exploitations (moins de 25 vaches laitières) au sein des zones de montagne (5% des élevages de montagne contre 22 %) (carte 2).

Pour certaines analyses (partie « Bâtiments et effluents »), dans lesquelles les petites exploitations laitières de montagne se positionnent différemment, les coefficients d'extrapolation ont été redressés afin de leur redonner leur poids. Ainsi, avec les coefficients redressés, le poids des étables entravées dans les exploitations laitières françaises est de 10,6 % (en exploitations) contre 7 % avec les coefficients bruts. Mais il s'agit là de l'exemple d'analyse qui maximise l'écart. Pour les autres thèmes, l'effet est négligeable.

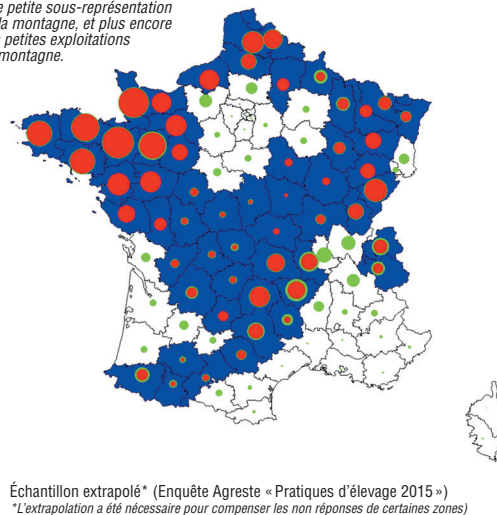
CARTE 1 : ÉLEVAGES DE VACHES ALLAITANTES REPRÉSENTÉS DANS L'ENQUÊTE AGRESTE « PRATIQUES D'ÉLEVAGE 2015 »

Une bonne couverture des différents contextes de production.



CARTE 2 : ÉLEVAGES DE VACHES LAITIÈRES REPRÉSENTÉS DANS L'ENQUÊTE AGRESTE « PRATIQUES D'ÉLEVAGE 2015 »

Une petite sous-représentation de la montagne, et plus encore des petites exploitations de montagne.



• EN SAVOIR PLUS

QUESTIONNAIRE DE L'ENQUÊTE
AGRESTE « PRATIQUES
D'ÉLEVAGE 2015 »

<https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/methodon/S-Pratiques%20%C3%A9levage%202015/methodon/>



TABLEAU 1 : ÉLEVAGES DE BREBIS LAITIÈRES PAR ZONE

ZONE D'ÉLEVAGE	Nombre d'élevages en 2010 (Agreste RA2010 - traitement Institut de l'Élevage, 25 brebis laitières et plus)	Enquête Agreste 2015 (25 brebis laitières et plus). Nombre d'exploitations extrapolé
Bassin de Roquefort	2233	1955 ¹
Pyrénées-Atlantiques	1997	1740 ²
Corse	392	211
Hors bassins	411	160
France	5033	4066

¹ pas d'enquête 2015 dans les départements 30 et 34 - ² pas d'enquête 2015 dans le département 2A

Élevages ovins

Pour les ovins, sur les 3 872 exploitations sélectionnées, 3 000 questionnaires complets et exploitables ont été collectés.

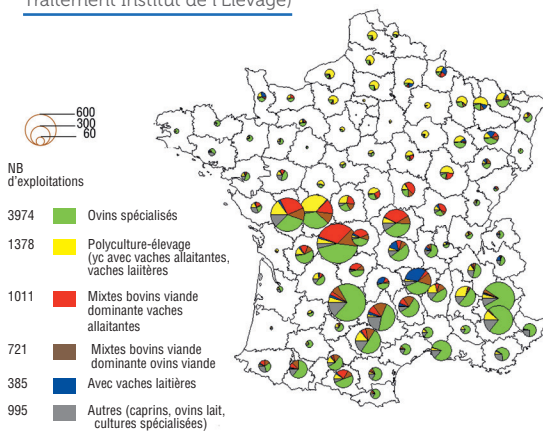
Après extrapolation, les résultats de l'enquête portent sur les pratiques de 17 804 exploitations ovines qui dépassent les seuils d'effectifs, dont 3 898 ayant exclusivement des brebis laitières, 13 619 ayant exclusivement des brebis nourrices, 206 élevages mixtes et 82 élevages d'engraissement.

Pour les ovins lait, les trois bassins principaux (Bassin de Roquefort, Pyrénées-Atlantiques, Corse) sont très bien représentés (sauf le Gard, l'Hérault et la Haute-Corse, non couverts). L'activité ovine « hors-bassin » qui connaît une belle dynamique de développement n'est que partiellement couverte (l'Ouest ne l'est pas) pour des raisons logistiques et financières en raison de sa faible densité (tableau 1).

Pour les ovins viande, la zone géographique couverte permet de balayer la quasi totalité des contextes et systèmes de production à l'exception du Nord-Ouest et des systèmes céréales-ovins des zones les plus fertiles (comparaison des cartes 3 et 4).

CARTE 3 : RÉPARTITION DES 8464 EXPLOITATIONS AVEC PLUS DE 150 BREBIS VIANDE (70 % DU CHEPTEL) PAR SYSTÈME DE PRODUCTION

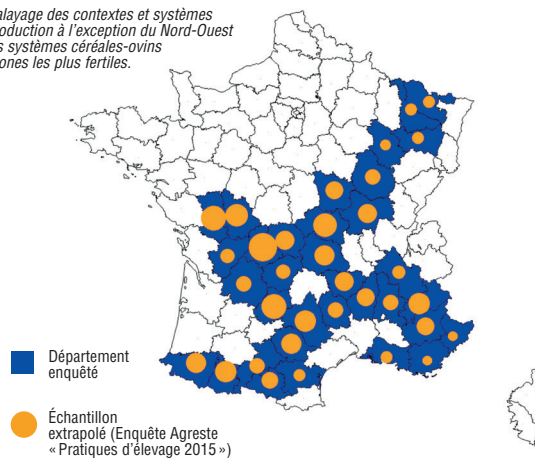
(Source : Agreste Recensement agricole 2010 - Traitement Institut de l'Élevage)



CARTE 4 : ÉLEVAGES OVINS VIANDE (25 BREBIS ET PLUS)

représentés dans l'enquête Agreste « Pratiques d'élevage 2015 » (nombre extrapolé, 13 610)

Un balayage des contextes et systèmes de production à l'exception du Nord-Ouest et des systèmes céréales-ovins des zones les plus fertiles.



Élevages caprins

Sur les 1 774 exploitations caprines sélectionnées, 1 452 questionnaires complets et exploitables ont été collectés.

Après extrapolation, les résultats de l'enquête portent sur les pratiques de 3 671 exploitations caprines qui dépassent les seuils d'effectifs, dont 3 647 ayant des chèvres et 24 élevages d'engraissement. Le taux de sondage (40%) est donc extrêmement important pour cette filière.

Le champ géographique ciblé a été concentré sur les gros bassins de production en délaissant quelque peu les zones pastorales et méditerranéennes (sauf Corse), les Savoies, le cœur du Massif Central. Dans ces zones, les éleveurs caprins assez nombreux gèrent des troupes caprines de taille réduite, le plus souvent en transformation à la ferme (comparaison des cartes 5 et 6).



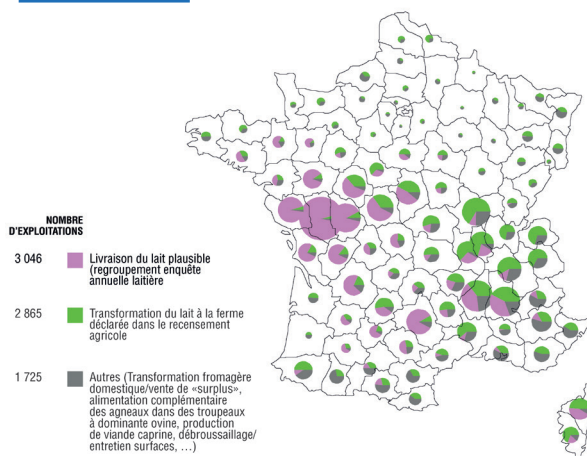
Facteurs d'analyse complémentaires

Outre l'orientation de l'élevage par espèce (typiquement lait ou viande), l'enquête permet de tester d'autres facteurs de variation lorsque une analyse le nécessite : localisation en **montagne/plaine**, **agriculture biologique/autres signes de qualité (AOP)/conventionnelle**, **transformateur de lait à la ferme/livreur de lait**.

83%

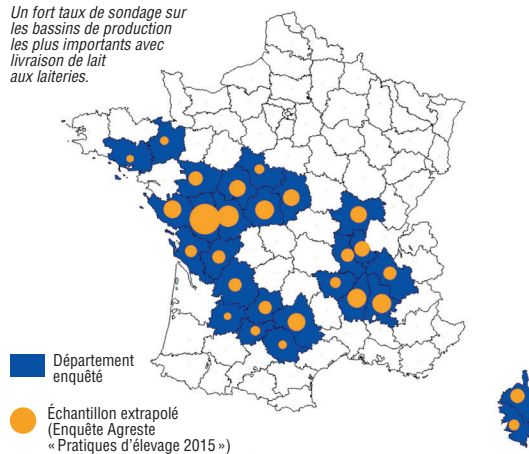
Taux de sondage, de l'enquête Agreste 2015, toutes filières d'élevage ruminants confondues

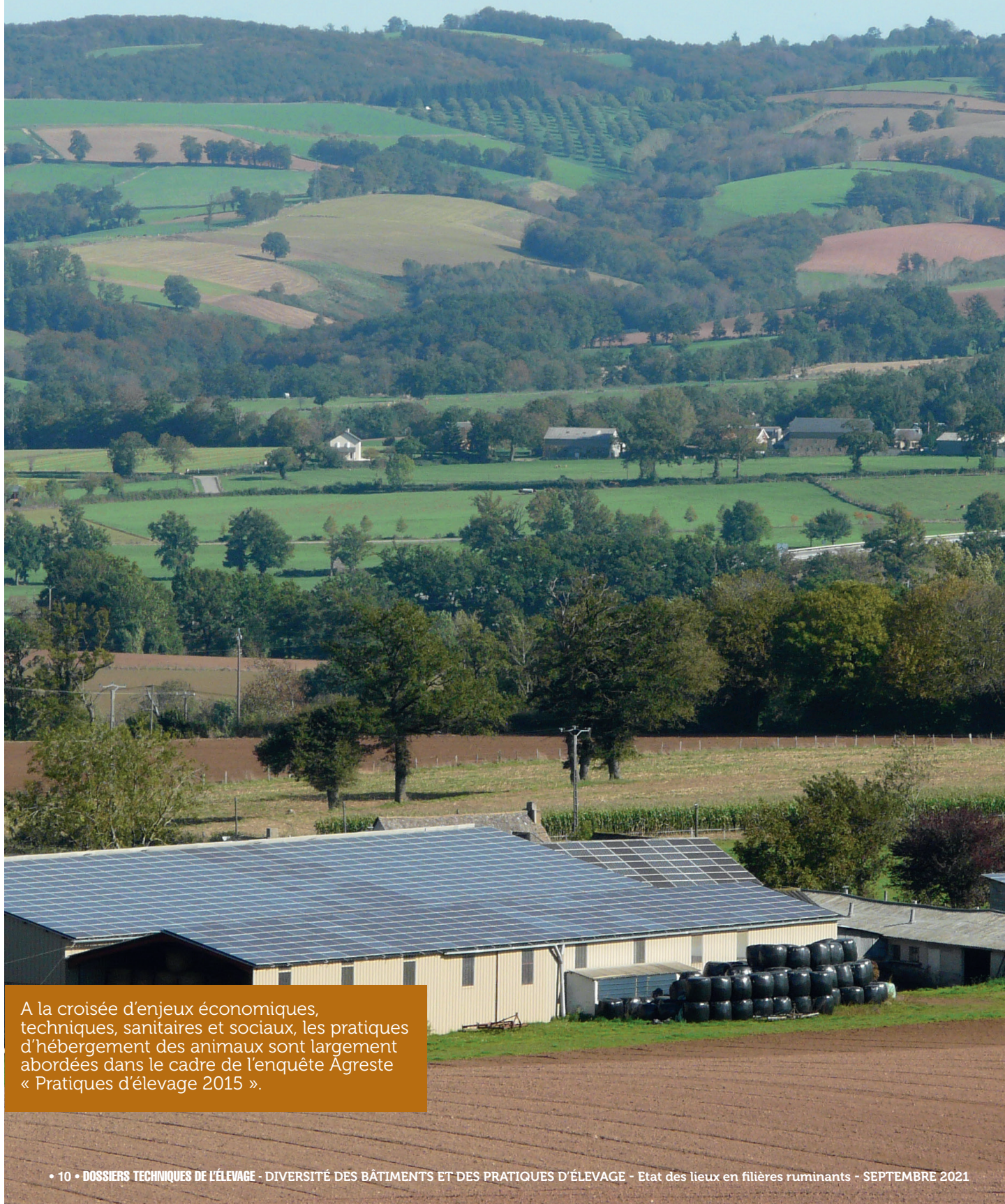
CARTE 5 : RÉPARTITION DES EXPLOITATIONS DE PLUS DE 10 CHÈVRES PAR MODE DE VALORISATION DU LAIT
(Source : Agreste Recensement agricole 2010 - Traitement Institut de l'Élevage)



CARTE 6 : ÉLEVAGES CAPRINS (25 CHÈVRES ET PLUS) représentés dans l'enquête Agreste « Pratiques d'élevage 2015 » (nombre extrapolé, 3 647)

Un fort taux de sondage sur les bassins de production les plus importants avec livraison de lait aux laiteries.





A la croisée d'enjeux économiques, techniques, sanitaires et sociaux, les pratiques d'hébergement des animaux sont largement abordées dans le cadre de l'enquête Agreste « Pratiques d'élevage 2015 ».

• L'ESSENTIEL

- Fosses et fumières sont plus nombreuses dans les élevages laitiers.
- Les stabulations libres et sur aire paillée sont largement privilégiées.
- Le besoin de modernisation des bâtiments d'élevage de ruminants est estimé à plus de 2 milliards d'euros par an.



Jacques CAPDEVILLE

Chef de projet
Bâtiments d'élevage -
Institut de l'Élevage
- Service Bâtiments,
Équipements, Capteurs



Christophe PERROT

Chargé de mission
Économie et Territoire -
Institut de l'Élevage
- Département Économie

Des pratiques et des structures en pleine évolution

AVEC L'AGRANDISSEMENT DES TROUPEAUX, LA RÉNOVATION DES BÂTIMENTS D'ÉLEVAGE SE POURSUIT. LA STABULATION LIBRE ET LES LOGETTES INDIVIDUELLES SE DÉVELOPPENT ET, AVEC ELLES, LA LITIÈRE PAILLÉE. LES FUMIÈRES SE RETROUVENT PLUS LARGEMENT DANS LES ÉLEVAGES LAITIERS ET/OU DE GRANDE TAILLE.

Gestion des effluents en élevages de ruminants : le fumier reste le plus fréquent

En matière de gestion des effluents, l'enquête Agreste «Pratiques d'élevages 2015» aborde à la fois la nature des effluents produits, les pratiques d'évacuation des effluents hors du bâtiment vers

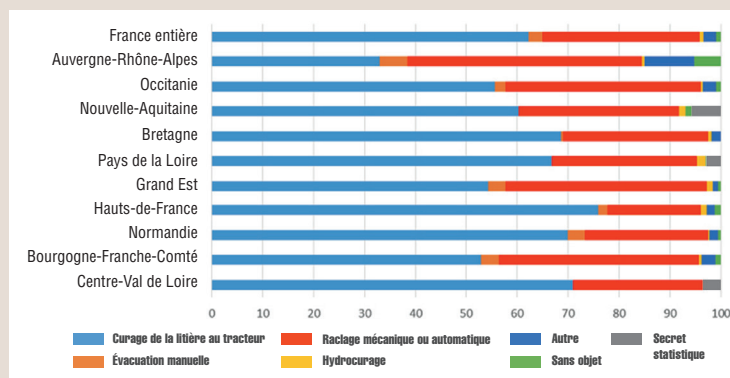
les stockages et les types d'ouvrages de stockage présents sur les exploitations d'élevage.

Évacuation des litières et effluents : le curage au tracteur largement privilégié

Quelle que soit la catégorie de ruminants, les modalités d'évacuation des effluents proposées dans le questionnaire d'enquête étaient les suivantes : le curage de la litière au tracteur, l'évacuation manuelle, le raclage mécanique ou automatique, l'hydrocurage, autre... La figure 1 indique par ordre décroissant d'importance et par régions les pratiques telles qu'elles ont été notées par les enquêteurs.

Il apparaît que le curage de la litière au tracteur est la pratique majoritaire (plus de 60 % des exploitations, toutes régions confondues), sauf en Auvergne-Rhône-Alpes. Vient ensuite le raclage mécanique ou automatique cité dans 30% des élevages enquêtés. Les autres pratiques (évacuation manuelle, hydrocurage...) restent marginales.

FIGURE 1 : PRATIQUES D'ÉVACUATION DES EFFLUENTS D'ÉLEVAGE SELON LES RÉGIONS, TOUS ÉLEVAGES CONFONDUS (Source : Agreste enquête sur les pratiques d'élevage 2015 - traitement Institut de l'Élevage)



Ainsi, la proportion d'exploitations déclarant évacuer les déjections manuellement va de 0 à plus de 8 %, les valeurs les plus élevées se rencontrant dans les régions de montagne pour lesquelles le pourcentage d'étables entravées est plus élevé qu'ailleurs.



• AVIS D'EXPERT



Jacques CAPDEVILLE

Chef de projet Bâtiments d'élevage - Institut de l'Élevage - Service Bâtiments, Equipements, Capteurs

ATTENTION À NE PAS CONFONDRE L'ÉVACUATION PAR UNE OPÉRATION DE CURAGE DE LA LITIÈRE ACCUMULÉE ET LE NETTOYAGE DES COULOIRS PAR UNE ACTION DE RACLAGE DU FUMIER ET DU LISIER.

En regroupant ces deux notions dans une même variable, comme cela a été fait dans le cadre de l'enquête Agreste 2015, on rend les opérations concurrentes alors qu'elles sont complémentaires. C'est ainsi que dans la publication Agreste Primeur n° 356, il est noté que le curage des litières au tracteur est moins fréquent en vaches laitières (62 %) que pour les autres bovins (plus de 80 %) parce que les élevages laitiers sont plus souvent équipés de racleurs mécaniques automatiques (31 % contre environ 10 %).

En fait les autres types de ruminants étant à plus de 85 % logés sur litière paillée accumulée en aire intégrale ou presque, la concurrence entre les réponses s'est posée peu fréquemment, alors que pour les vaches laitières pour lesquelles il existe presque toujours une distinction entre aire de couchage (paillée) et couloir raclé, l'hésitation de l'enquêteur entre deux réponses a dû être permanente. On ne peut donc rien en conclure quant à la gestion effective de l'évacuation des déjections et effluents hors du bâtiment et on ne connaît absolument pas la proportion de raclage des couloirs au tracteur et d'évacuation mécanisée ou automatique de ces mêmes couloirs puisque cette réponse a fréquemment été associée aux pratiques sur la litière et non sur les couloirs.

Une fréquence d'évacuation des effluents très variable mais sûrement mal appréhendée

Dans le cadre de l'enquête Agreste, la question sur la fréquence d'évacuation des effluents a donné lieu à une difficulté de réponse puisque dans les modalités de réponses proposées dans le questionnaire, la distinction entre « fréquence de curage des litières » et « fréquence de raclage des couloirs et aires d'exercice » n'était pas faite.

On aboutit donc à des fréquences très variables allant de plusieurs fois par jour ou semaine (probablement pour les modes de logement avec aire d'exercice) à de 3 à 6 fois par an pour les élevages allaitants (le curage des litières accumulées étant dans ce cas très fortement majoritaire).

Il serait indispensable, pour une future enquête de bien distinguer les deux zones « couchage » et « exercice » et de pouvoir renseigner séparément la technique d'évacuation et la fréquence de cette opération. Si on veut mettre en évidence des pratiques d'hygiène de qualité, cette information claire est indispensable.

TABLEAU 2 : PART DES ÉLEVEURS PRATIQUANT LE STOCKAGE DU FUMIER AU CHAMP EN FONCTION DU TYPE D'ÉLEVAGE ET DE LA RÉGION

(Source : Agreste enquête sur les pratiques d'élevage 2015 - traitement Institut de l'Élevage)

	BOVINS LAIT	BOVINS VIANDE	OVINS LAIT	OVINS VIANDE	CAPRINS
Centre-Val de Loire	72 %	93 %	-	93 %	93 %
Bourgogne-Franche-Comté	88 %	90 %	100 %	95 %	87 %
Normandie	93 %	97 %	-	-	-
Hauts-de-France	90 %	95 %	-	-	-
Grand Est	87 %	94 %	100 %	92 %	-
Pays de la Loire	80 %	85 %	-	-	93 %
Bretagne	89 %	95 %	-	-	80 %
Nouvelle-Aquitaine	87 %	89 %	96 %	94 %	94 %
Occitanie	88 %	83 %	81 %	85 %	90 %
Auvergne-Rhône-Alpes	85 %	82 %	86 %	87 %	78 %

Le stockage du fumier au champ

UNE PRATIQUE TRÈS RÉPANDUE

Le stockage du fumier au champ est très répandu quel que soit le type d'élevage de ruminants, comme le montre le tableau 2.

Concernant la fréquence de cette pratique, les deux tiers des éleveurs de bovins déclarent y avoir recours systématiquement, les deux autres réponses « souvent » et « de temps en temps » obtenant des scores semblables. La réponse « rarement » n'a été citée que par 4 % des éleveurs.

MAJORITAIREMENT, ENTRE 3 ET 6 MOIS DE STOCKAGE AU CHAMP

La durée de présence du tas de fumier au champ est une information utile au regard des obligations réglementaires qui se sont durcies en zones vulnérables « directive Nitrates ».

Plus de 50% des éleveurs déclarent laisser le tas entre 3 et 6 mois, mais ce sont moins de 15% d'entre eux qui le laissent pour une durée supérieure à 6 mois. Dans tous les cas, ces pratiques sont conformes à la valeur maximale admise de 9 mois (en zone vulnérable).

Le tableau 3 indique les réponses des éleveurs bovins laitiers selon les régions. Les durées les plus courtes se rencontrent plus souvent dans les régions océaniques de l'ouest ou dans le sud, ce qui peut être mis directement en relation avec le climat et la durée de la saison froide, plus courtes dans ces zones.

Les fumières, pour le stockage des effluents solides

DES FUMIÈRES DIFFÉRENTES SELON LE TYPE D'ÉLEVAGE

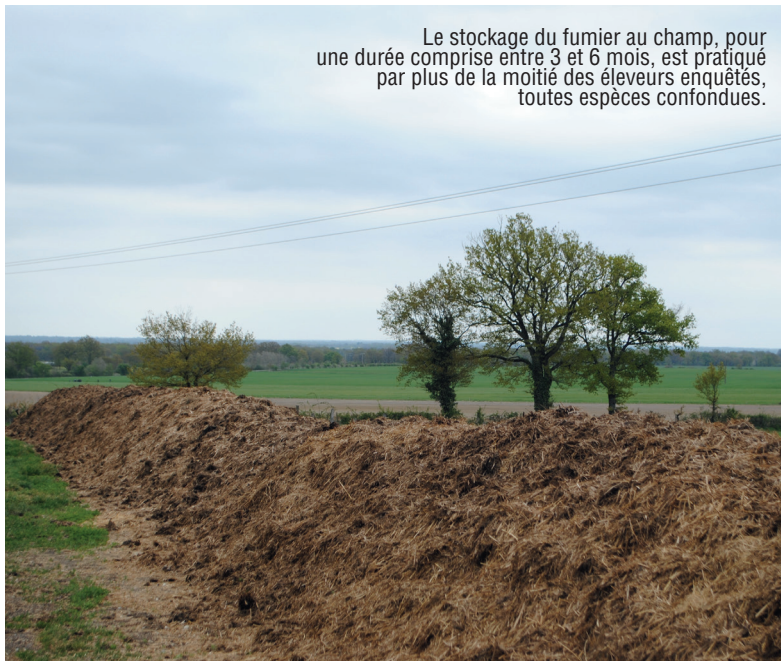
Les fumières sont généralement non couvertes et la **proportion de fumières couvertes est très différente selon le type d'élevage de ruminants :**

- 37% des cas en bovins lait ;
- 21% en bovins viande ;
- seulement 5% en ovins lait.

La plus forte proportion d'ouvrages couverts en bovins lait tient probablement à la nature du fumier stocké.

En effet, il s'agit pour une part grandissante de fumier issu de logettes paillées, ce type de fumier souvent qualifié de « mou » ne supportant pas l'ajout d'eau de pluie qui dégraderait sa consistance.

A contrario, les étables en bovins viande stockent du fumier d'étable entravée et beaucoup plus souvent du fumier issu du curage de litières accumulées. Ce fumier beaucoup plus pailleux et sec peut être stocké sur un ouvrage sans toit.



Le stockage du fumier au champ, pour une durée comprise entre 3 et 6 mois, est pratiqué par plus de la moitié des éleveurs enquêtés, toutes espèces confondues.

TABLEAU 3 : TEMPS DE STOCKAGE DU FUMIER AU CHAMP EN ÉLEVAGE BOVINS LAITIERS SELON LES RÉGIONS (Source : Agreste enquête sur les pratiques d'élevage 2015 – traitement Institut de l'Élevage)

	MOINS DE 3 MOIS	ENTRE 3 ET 6 MOIS	PLUS DE 6 MOIS	NE SAIT PAS
Centre-Val de Loire	39 %	49 %	12 %	0
Bourgogne-Franche-Comté	25 %	56 %	18 %	1
Normandie	32 %	55 %	13 %	0
Hauts-de-France	26 %	61 %	13 %	0
Grand Est	12 %	65 %	23 %	0
Pays de la Loire	46 %	42 %	12 %	0
Bretagne	44 %	49 %	7 %	0
Nouvelle-Aquitaine	34 %	52 %	14 %	0
Occitanie	43 %	47 %	9 %	1
Auvergne-Rhône-Alpes	21 %	53 %	26 %	0
France entière	34 %	52 %	14 %	0

Le fumier d'ovins est encore plus sec et son stockage est donc réalisé au champ ou sur une fumière non couverte.

Lorsque la fumière est couverte, c'est la modalité technique « avec toit » qui est majoritaire. La couverture avec une bâche (fréquente en aviculture) est très rare dans les élevages de ruminants.



« La fumière « type » est non couverte et munie très fréquemment de murs qui la délimitent et permettent une meilleure maîtrise des écoulements de jus. »

La fréquence de vidage des fumières est de

2,4

fois par an en élevages de bovins allaitants

et de

3,6

fois par an en élevage de bovins lait

En élevage de bovins lait, les fumières se répartissent selon les caractéristiques suivantes :

- 75% de plateformes avec 3 murs ;
- 12% avec 2 murs ;
- 8% avec un mur seulement ;
- 5% sans aucun mur.

Cette forte prédominance de fumières avec trois murs est à mettre en relation avec la nature du fumier bien plus mou pour ce type d'élevage que pour les autres élevages de ruminants. Cette modalité technique ne se retrouve plus que chez 42% des élevages allaitants et bien moins encore dans les élevages ovins et caprins.

LA TAILLE DES FUMIÈRES

La taille des fumières est bien évidemment liée à la taille du troupeau et sa surface est en moyenne bien plus grande en élevage de bovins lait qu'en élevage de bovins allaitants avec 270 m² contre 178 m².

La fréquence de vidage de cette fumière est aussi sensiblement différente pour ces deux types d'élevage : en moyenne 2,4 fois par an en vaches allaitantes contre 3,6 fois pour les vaches laitières. Dans les deux cas, cette fréquence ne peut pas

être directement reliée à une durée de stockage (de 3 à 4,5 mois) compte tenu de la présence discontinue différente des animaux dans les bâtiments. Les périodes de pâturage ne génèrent pas (ou peu pour les élevages laitiers) de déjections à stocker dans les ouvrages.

La structure de l'enquête Agreste 2015 et la nature des questions posées ne permettent pas d'établir un lien clair entre les catégories d'animaux logés dans un bâtiment, l'effectif précis de ces catégories d'animaux, la nature des effluents produits et la destination précise de ces effluents (quel ouvrage de stockage reçoit les effluents de quel bâtiment ?). Dans ces conditions, il n'a pas été possible de ramener les capacités des fumières à un équivalent « durée de stockage » qui aurait pu être comparé à des obligations réglementaires.

Il n'est donc pas possible de savoir la proportion d'exploitations aux normes pour le stockage des effluents.

Les fosses, pour le stockage des effluents liquides

TRÈS SOUVENT NON COUVERTES

Les fosses de stockage des effluents liquides sont surtout présentes dans les élevages de bovins et sont généralement non couvertes (59% en élevages de bovins lait) mais cette proportion est très variable et étroitement liée au mode de logement. En élevage de vaches allaitantes, les fosses non couvertes ne représentent que 36% des ouvrages.

Il faut préciser qu'ont été qualifiées de « couvertes » dans l'enquête Agreste 2015, les fosses sous caillebotis puisqu'elles sont situées sous un bâtiment d'élevage. De même, les fosses à purin situées immédiatement sous une fumière alimentée par un évacuateur à fumier (associée à une étable entravée) sont considérées comme couvertes. Elles sont très fréquentes dans les petits élevages.

Les autres types de couverture applicables à des ouvrages non liés au

bâtiment lui-même ou à la fumière, ne sont pas très nombreux. Ainsi, 13% des fosses sont couvertes par une toiture, ce qui assure une bonne protection contre la pluie et réduit le risque de dilution des effluents. En revanche, ce type de couverture n'apportera aucun avantage en ce qui concerne la limitation des risques de production de gaz à effet de serre ou de NH³.

Les couvertures avec une bâche sont extrêmement rares : de l'ordre de 1% des ouvrages. Les bâches soutenues en leur centre par un poteau sont passées au travers du filtre de la sélection des élevages enquêtés (0 dans l'enquête, ce qui est sous-évalué) et les couvertures de type « bâche flottante » concernent 1% des élevages enquêtés.

LA TAILLE DES FOSSES ET LA FRÉQUENCE DE VIDAGE

La taille moyenne d'une fosse est de 436 m³ en vaches laitières et de 238 m³ en vaches allaitantes, en lien avec la présence ou non d'eaux blanches. La fréquence de vidage des fosses est bien plus faible en élevages laitiers : 2,8 fois par an contre 3,8 fois en élevages allaitants. Cette fréquence varie avec la taille du troupeau : en élevages allaitants, ce sont les troupeaux de 50 à 74 vaches qui vident le plus souvent leurs fosses alors que pour les bovins laitiers, ce sont les plus gros troupeaux (75-100 vaches laitières et > 100 vaches laitières) qui déclarent la fréquence de vidage la plus élevée. Ce résultat pourrait s'expliquer par le fait que l'accroissement récent de la taille de l'élevage n'a pas pu s'accompagner d'un accroissement de capacité des fosses.

Comme expliqué pour les fumières, les données collectées dans le cadre de l'enquête Agreste 2015 ne permettent pas de relier la taille des ouvrages à une durée de stockage. On ne peut donc que constater des dimensions sans pouvoir en donner une explication technique de qualité.

Sans pouvoir analyser finement la situation des élevages par rapport au contexte réglementaire, une fréquence de vidage de 4 fois par an en élevage laitier indique une insuffisance de capacité (3 mois maximum) pour

faire face aux obligations tant techniques (capacité agronomique) que réglementaires qui se situent souvent à 6 mois, voire plus pour les effluents liquides.

DES EFFLUENTS VARIÉS STOCKÉS DANS LE MÊME OUVRAGE

En système lisier, l'effluent est stocké pur sans aucun mélange pour la moitié des élevages enquêtés. La situation est identique pour l'association « purin + lixiviats de fumière » en étable entravée. Sont dirigées vers la fosse pour être mélangées aux déjections :

- les eaux blanches produites dans le bloc traite des élevages laitiers pour 65% des élevages ;
- les eaux vertes pour 52% des élevages.

LES PROVENANCES D'EFFLUENTS SONT MULTIPLES

Dans 49% des cas, la majorité des effluents proviennent directement du bâtiment d'élevage. Ces effluents arrivant à une fosse proviennent d'une autre fosse (préfosse ou fosse de stockage) pour seulement 14% des élevages. Selon qu'il y ait ou non présence d'une fumière, 36% des fosses reçoivent les jus issus d'une plateforme de stockage du fumier (purin + lixiviats).

La présence d'aires d'exercice extérieures non couvertes, à l'origine de la production d'eaux brunes, s'accompagne, pour 29% des élevages, du stockage de ces eaux brunes dans la fosse.

• BIBLIO

STOCKAGE DES EFFLUENTS D'ÉLEVAGE - DES SOLUTIONS À MOINDRE COÛT SUR MON EXPLOITATION.

Institut de l'Élevage et al - Février 2017. 6 pages.

• EN SAVOIR PLUS

INFORMATIONS TECHNIQUES COMPLÉMENTAIRES

- Les fosses en géomembranes connaissent une croissance importante puisqu'elles représentent 15% des fosses dans les élevages bovins laitiers. Cette proportion était négligeable il y a vingt ans.
- Le remplissage des fosses se fait presque toujours par le haut pour des raisons évidentes de simplicité technique et de sécurité. C'est le cas pour 98% des fosses en bovins lait.
- Le brassage régulier des fosses n'est pas pratique courante puisque pour les bovins (les seuls ruminants vraiment concernés par cette question), 44% des éleveurs déclarent ne jamais brasser la fosse, et 47% une seule fois uniquement avant l'épandage. Seuls 5% des éleveurs brassent tous les jours ou au moins une fois par semaine. Le fait de ne brasser que juste avant l'épandage permet la formation d'une croûte de surface dans l'ouvrage qui limite les émissions de gaz ammoniac. En revanche, l'absence de tout brassage entraîne une hétérogénéité du produit au moment de l'épandage.

Le parc des bâtiments d'élevage de ruminants

Le nombre de bâtiments par exploitation

Selon les résultats de l'enquête Agreste « Pratiques d'élevages 2015 », les exploitations d'élevage comptent de deux à trois bâtiments pour loger leurs animaux.

Cela ne signifie pas que tous ces bâtiments logent le type d'animal pour lequel l'exploitation a été classée (bovins lait, bovins viande, ovins, ...) mais que d'autres catégories d'animaux (les jeunes pour le renouvellement par exemple) sont logés dans des bâtiments d'élevage en service sur cette même exploitation.

Le tableau 4 donne un aperçu de ce « parc total » de bâtiments d'élevage en classant les exploitations selon leur espèce déclarée comme principale. Les élevages de bovins laitiers ont le plus de bâtiments en service (2,71 par exploitation) alors que

les ovins viande n'utilisent en moyenne que 1,65 bâtiment par exploitation. Malgré tout, environ 70% des exploitations en ovins viande ont deux bâtiments en service. Pour un bâtiment donné, les données d'enquête permettent de connaître les types d'animaux présents, mais pas leurs effectifs. On ne peut donc rien en conclure sur les taux d'occupation de ces bâtiments.

Il est probable que, sur une exploitation donnée, seul un bâtiment est récent et que les autres bâtiments en service sont ceux utilisés autrefois pour l'atelier principal et désormais dévolus à d'autres catégories d'animaux suite à l'agrandissement du troupeau. L'examen de l'âge moyen des bâtiments pourra conforter cette hypothèse.

La capacité d'accueil des bâtiments

Dans l'enquête Agreste 2015, la question relative à la capacité d'accueil des bâtiments n'a pas été traitée de façon détaillée (en demandant le nombre de places disponibles par bâtiment et l'effectif réellement logé) mais de manière globale par le biais de la question « Compte tenu de la capacité d'hébergement du bâtiment, pourriez-vous accueillir plus d'animaux ? (1=oui ou 0=non) ».

Les réponses obtenues sont un peu surprenantes car la proportion de bâtiments ayant une surcapacité est plutôt élevée (tableau 4). Ces données moyennes cachent en fait des disparités assez marquées entre régions.

EN BOVINS

On constate ainsi que, tant pour l'élevage de bovins lait que pour celui de bovins viande, les éleveurs de la région Bretagne déclarent un pourcentage de bâtiment pouvant accueillir plus d'animaux de 10% supérieur à la moyenne nationale. Ce résultat est probablement en lien avec l'évolution plus rapide et plus importante des tailles de troupeaux laitiers dans cette région.

TABLEAU 4 : « PARC TOTAL » DE BÂTIMENTS D'ÉLEVAGE EN CLASSANT LES EXPLOITATIONS PAR L'ESPÈCE PRINCIPALE (Source : Agreste enquête sur les pratiques d'élevage 2015 - traitement Institut de l'Élevage)

Type d'élevage	Nombre moyen de bâtiments par exploitation logeant l'espèce enquêtée
Bovins lait	2,71
Bovins viande	2,31
Ovins lait	1,81
Ovins viande	1,69
Caprins	1,80

TABLEAU 5 : POURCENTAGE DE BÂTIMENTS EN SOUS-OCCUPATION SELON LE TYPE D'ÉLEVAGE (Source : Agreste enquête sur les pratiques d'élevage 2015 - traitement Institut de l'Élevage)

Type d'élevage	% de bâtiments pouvant accueillir plus d'animaux
Bovins lait	25 %
Bovins viande	23 %
Ovins lait	29 %
Ovins viande	32 %
Caprins	35 %



1,69

C'EST LE NOMBRE MOYEN
DE BÂTIMENTS ABRITANT
DES ANIMAUX EN ÉLEVAGES
OVINS VIANDE

• ZOOM

- > **PMPOA**
Programme de Maîtrise des
Pollutions d'Origine Agricole
- > **PMBE**
Plan de Modernisation
des Bâtiments d'Élevage
- > **PCAE**
Plan de Compétitivité
et d'Adaptation des
Exploitations agricoles

EN OVINS

Pour les ovins viande, la situation est assez homogène avec, en moyenne, 32% des bâtiments pouvant accueillir davantage d'animaux, mais on relève une situation particulière en région Centre-Val de Loire où les bergeries sont entièrement occupées pour 80% des exploitations.

Pour les ovins lait, seule la Corse se démarque des autres bassins de production avec 7% de plus de bâtiments en sous-capacité, tandis que dans les autres bassins, près de 30% des bâtiments ne sont pas entièrement occupés.

EN CAPRINS

Il n'est pas possible d'établir de différences nettes, la situation étant assez homogène d'une région à l'autre, avec 35% des bâtiments en sous-capacité.

L'âge des bâtiments

Dans l'enquête Agreste 2015, la question de l'âge des bâtiments est abordée grâce à la variable « Année de construction ou de dernière rénovation majeure » car si on s'en tient uniquement à l'année de construction, on risque de donner une image d'un parc de bâtiments très vieillissant alors qu'une phase de rénovation majeure peut redonner à un bâtiment des fonctionnalités parfaitement à jour, équiva-

lentes à celles d'une construction à neuf.

La figure 2 détaille l'âge des parcs de bâtiments pour les types d'élevages de ruminants suivants : bovins lait, bovins viande, génisses de renouvellement (bovins lait uniquement), ovins lait, ovins viande et caprins.

Les années de construction ou de rénovation ont été regroupées par grandes phases correspondant aux différents programmes d'aides dont les éleveurs ont pu bénéficier :

- avant 1994 : bâtiments de plus de 20 ans construits ou modernisés avant le premier PMPOA ;
- de 1994 à 2001 : premier PMPOA avec son impact sur la construction (au moins en bovins lait) ;
- de 2001 à 2008 : PMPOA2 et PMBE ;
- de 2009 à 2015 (année de l'enquête) : transition entre PMBE et PCAE et démarrage du PCAE.

La situation est différente selon l'espèce considérée avec toutefois des observations quasi constantes. Excepté en bovins lait, les bâtiments construits ou aménagés avant 1994 sont les plus représentés :

- un bâtiment sur deux en ovins viande a plus de 20 ans ;
- un sur trois en élevage caprin ;
- un sur deux et demi en ovins lait, bovins viande et pour les génisses de renouvellement laitières.

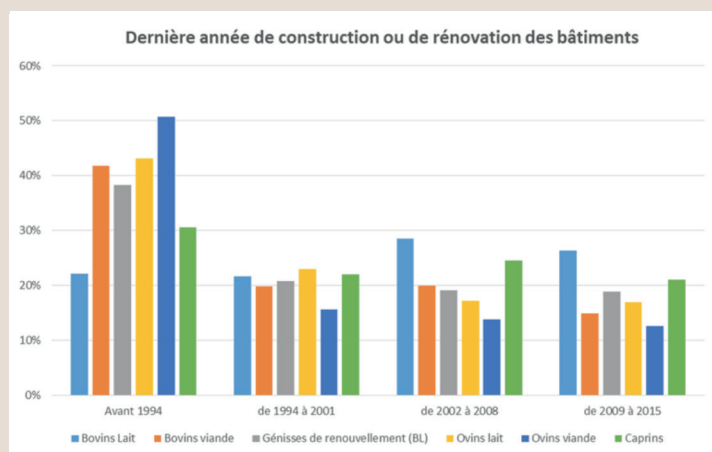
Pour les bovins lait, le parc de bâtiments est plus récent avec seulement un bâtiment sur cinq de plus de 20 ans.

Pour les autres « tranches d'âge », les résultats par espèce sont présentés ci-après :

• Bovins lait

- Le premier PMPOA n'a pas provoqué un afflux de constructions ou de rénovations plus que pour les autres espèces de ruminants. En effet, les possibilités d'aides ne concernaient que très peu d'exploitations.
- La phase de modernisation la plus active se situe entre 2002 et 2008.
- Cette intensité de construction ou rénovation se maintient presque durant toute la phase la plus récente. Une analyse plus fine (à l'année) de la dynamique propre

FIGURE 2 : DÉTAIL DE L'ÂGE DU PARC DE BÂTIMENTS SELON LES TYPES D'ÉLEVAGES (Source : Agreste enquête sur les pratiques d'élevage 2015 - traitement Institut de l'Élevage)



à l'élevage laitier est proposée ci-après.

• Bovins viande

- De 1994 à 2008, les constructions ou rénovations se sont réalisées sur un rythme régulier.
- Puis on constate une baisse sensible après 2009 avec seulement 15 % du parc dans cette tranche d'âge.

• Génisse de renouvellement (élevage laitier uniquement)

Pour cette catégorie d'animaux, aucune période ne ressort de façon caractéristique. Le rythme de modernisation est régulier mais faible comme pour les autres types d'animaux : 3 % à 4 % par an, ce qui signifie une rénovation complète du parc en 25 à 30 ans.

• Caprins

- La construction et/ou la modernisation se sont réparties de façon équivalente sur les trois phases les plus récentes, avec un peu plus d'activité de 2002 à 2008.
- Le rythme d'amélioration du parc est assez soutenu et presque du même niveau que celui des bovins lait.

• Ovins viande

Cette filière enregistre la dynamique de rénovation-construction la plus faible avec seulement 2 % à 2,5 % du parc concerné chaque année, ce qui explique que ce soit le parc de bâtiments le plus âgé.

• Ovins lait

Sur les trois périodes les plus récentes, celle allant de 1994 à 2001 s'est caractérisée par une activité de modernisation la plus soutenue. On assiste à une lente diminution du rythme, avec un léger tassement sur la période 2009-2015. Une analyse ultérieure pourra confirmer ou infirmer l'influence positive du PCAE.

ANALYSE PLUS FINE À L'ANNÉE POUR LES BOVINS LAIT ET VIANDE

Le découpage en phases de plusieurs années, comme proposé par la figure 2, ne permet pas de voir l'incidence positive ou négative des événements précis ayant impacté l'élevage. Pour affiner l'analyse, tous les bâtiments ont été replacés dans leur année de construction ou de rénova-

tion et les animaux réaffectés.

• Pour les élevages bovins lait

La tableau 6 montre l'effet très positif du PMPOA 2 et du PMBE avec des taux élevés de construction de bâtiments jusqu'en 2008. Le coup d'arrêt lié à la crise du lait est très net à partir de 2009 avec un impact qui se fait sentir jusqu'en 2013. Peut-on parler d'une timide reprise avec une légère remontée de l'activité de modernisation en 2015 ? L'enquête ayant été conduite fin 2015, il n'est pas possible de le conclure de façon formelle.

En ovins viande,

1 bâtiment sur
a plus de 20 ans,
contre **2**

1 sur **5**
en bovins lait et

1 sur **3**
en caprins

TABLEAU 6 : RÉPARTITION DES BÂTIMENTS ET DES ANIMAUX EN ÉLEVAGES BOVINS LAIT, EN FONCTION DE L'ANNÉE DE CONSTRUCTION
(Source : Agreste enquête sur les pratiques d'élevage 2015 - traitement Institut de l'Élevage)

ANNÉE DE CONSTRUCTION	EN % DES BÂTIMENTS	EN NOMBRE DE VACHES LAITIÈRES	EN % DES VACHES LAITIÈRES
Avant 1995	55,6	1 897 467	50,5
De 1995 à 2001	19,7	783 348	20,8
2002	2,1	144 515	3,9
2003	2,6	119 606	3,2
2004	2,1	84 237	2,2
2005	2,4	104 664	2,8
2006	2,0	78 550	2,1
2007	2,6	94 591	2,5
2008	2,2	97 891	2,6
2009	1,5	66 394	1,8
2010	1,1	43 089	1,2
2011	1,3	55 653	1,5
2012	0,8	35 315	0,9
2013	0,9	33 553	0,9
2014	0,8	38 206	1,0
2015	0,9	47 243	1,3
Non connue	1,5	34 820	0,9
TOUTES LES ANNÉES	100	3 759 146	100

Dynamique de construction et de rénovation en élevage bovins lait

L'année de construction a déjà fait apparaître des tendances marquées selon les périodes mais l'examen des variations interannuelles à la fois des constructions neuves et des rénovations majeures

FIGURE 3 : PRÉSENTATION COMPARATIVE DES DYNAMIQUES DE CONSTRUCTION OU DE RÉNOVATION POUR LES ÉLEVAGES BOVINS LAITIERS ENTRE 1995 ET 2015

(Source : Agreste enquête sur les pratiques d'élevage 2015 - traitement Institut de l'Élevage)

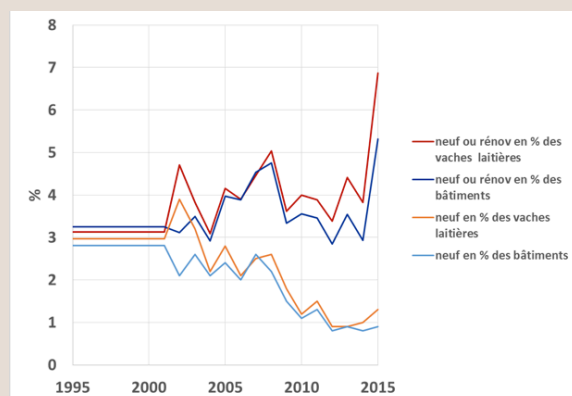


TABLEAU 7 : RÉPARTITION DES BÂTIMENTS ET DES ANIMAUX EN ÉLEVAGE BOVINS ALLAITANTS, EN FONCTION DE L'ANNÉE DE CONSTRUCTION

(Source : Agreste enquête sur les pratiques d'élevage 2015 - traitement Institut de l'Élevage)

ANNÉE DE CONSTRUCTION	EN % DES BÂTIMENTS	EN NOMBRE DE VACHES ALLAITANTES	EN % DES VACHES ALLAITANTES
Avant 1995	59,0	1 618 916	49,9
De 1995 à 2001	16,5	670 338	20,7
2002	1,4	60 450	1,9
2003	2,1	72 410	2,2
2004	1,7	76 084	2,3
2005	2,1	79 869	2,5
2006	2,0	93 422	2,9
2007	2,0	80 412	2,5
2008	1,7	74 152	2,3
2009	1,5	65 913	2,0
2010	1,4	58 668	1,8
2011	1,0	42 221	1,3
2012	1,2	42 840	1,3
2013	1,1	47 719	1,5
2014	1,1	48 170	1,5
2015	0,9	37 318	1,2
Non connue	3,4	76 364	2,4
TOUTES LES ANNÉES	100	3 245 284	100

apporte une confirmation des conclusions précédentes mais aussi des compléments d'information.

La figure 3 montre l'effet stimulant des PMPOA 1 et 2 sur les constructions, ainsi que le coup d'arrêt lié à la crise du lait en 2009.

Le transfert vers de la rénovation plutôt que de la construction à neuf est assez sensible dès 2004-2005 et s'est accentué plus récemment.

L'effet du PMBE sur les nouvelles constructions n'est pas très marqué. Toutefois, il ralentit un peu leur baisse mais sans inverser la tendance générale à la forte diminution du nombre de constructions neuves. Il semble que entre les années 2005 et 2008, le PMBE ait surtout agi de façon massive sur des dossiers de rénovation de bâtiments existants.

La baisse des constructions neuves, très visible sur la figure 3, est en phase avec le nombre de permis de construire délivrés sur les mêmes périodes.

• Pour les élevages de bovins allaitants

Comme en vaches laitières, 50% des bâtiments des élevages de bovins allaitants ont plus de 20 ans : un bâtiment sur cinq a été construit au cours de la période 1995 - 2001.

L'effet bénéfique du PMPOA2 puis du PMBE est très marqué jusqu'en 2008-2009. L'année 2010 semble être une année charnière de la construction en bovins viande qui se maintient ensuite à un niveau constant jusqu'en 2015 mais avec un taux de renouvellement annuel très bas. Avec un taux de construction de 1,2% à 1,5%, renouveler complètement le parc de bâtiments des élevages allaitants demande plus de 60 ans. C'est très insuffisant pour maintenir des outils modernes à l'avenir.



5,3%

**DES BÂTIMENTS ABRITANT DES
BOVINS ALLAITANTS ONT
MOINS DE 5 ANS.**

• BIBLIO

SERVICE DE LA STATISTIQUE
ET DE LA PROSPECTIVE

Numéro Agreste Primeur 356 :
https://agreste.agriculture.gouv.
fr/agreste-web/
Février 2019

• EN SAVOIR PLUS

LES MODES DE LOGEMENT
IDENTIFIABLES POUR
LES BOVINS SONT
LES SUIVANTS :

- Libre
- Entravé
- Box ou logettes

Le sens à donner à ces trois modalités n'est pas clair de prime abord puisqu'une stabulation à logettes est aussi une stabulation libre. Il est probable qu'il faille traduire ce vocabulaire approximatif par :

- Stabulation libre > PAILLÉE
- Etable > ENTRAVÉE
- Box (en principe individuel) ou stabulation libre à LOGETTES

Les modes de logement
des ruminants

POUR LES OVINS ET CAPRINS

Pour les élevages d'ovins ou de caprins, le mode de logement généralisé est la litière paillée accumulée à la seule exception des systèmes sur lisier en ovins lait dans les Pyrénées-Atlantiques (mais dont la proportion n'a pas pu être déterminée avec une qualité statistique suffisante).

POUR LES BOVINS LAIT OU VIANDE

En ce qui concerne les élevages bovins, l'enquête ne permet de distinguer, en première approche, que 3 modes de logement différents ; libre, entravé et box ou logettes (contre 7 dans le Recensement Agricole de 2010 et 23 dans les enquêtes « Bâtiments » de 2001 et 2008).

Pour les vaches adultes, la distinction entre ces trois grands groupes paraît à peu près cohérente, mais pour le logement de jeunes animaux (veaux, renouvellement ou engraissement), l'item « box ou logettes » a dû être source de confusion très fréquentes lors des enquêtes.

En effet, dans les recommandations à l'enquêteur, le box est défini comme un box individuel, alors qu'on n'applique jamais ce vocabulaire pour

un logement individuel : on parle de « cases » ou de « niches ». Généralement, les éleveurs appellent box, un logement collectif sur aire paillée.

Sans revenir en détail sur les aspects méthodologiques et les choix de pondération effectués dans le cadre de l'enquête Agreste 2015, il est clair que certaines régions ont été sous-représentées :

- la montagne : 19,3 % selon SSP au lieu de 23,1% selon Idele (avec une sous-représentation qui concerne particulièrement les petites exploitations, cf partie 1) ;
- les zones de polyculture-élevage, 24,7 % selon SSP contre 27,4% Idele ;
- les zones de production laitière de l'Ouest ont, quant à elles, été sur-représentées.

Comme les étables entravées sont plus fréquentes dans les zones de montagne, en particulier dans les petites exploitations, les résultats de l'enquête diffusés par le SSP tendent à minimiser l'importance de l'étable entravée, en particulier en pourcentage des bâtiments utilisés.

Nous avons donc effectué un redressement de l'échantillon et exprimé les pourcentages de ces trois principaux modes de logement de façon plus proche de la réalité avec une tentative de comparaison avec des enquêtes plus anciennes afin de visualiser la tendance.

EN BOVINS LAIT, FORTE PROGRESSION
DES LOGETTES

Le tableau 8 détaille le résultat obtenu pour le logement des vaches laitières. Les données 2001 et 2008 sont reprises des enquêtes « Bâtiments » réalisées par le SSP et les données 2010 et 2015 sont issues de la valorisation du Recensement Agricole 2010.

Les logettes sont en très forte progression sur quinze ans avec un quasi doublement du nombre de vaches logées. La stabulation libre paillée reste assez constante, avec la moitié des animaux logés sur ce type de couchage.

On constate une poursuite de la baisse inexorable du nombre d'étables entravées, dont la proportion (en nombre de vaches laitières logées) atteint 5,5% en 2015.

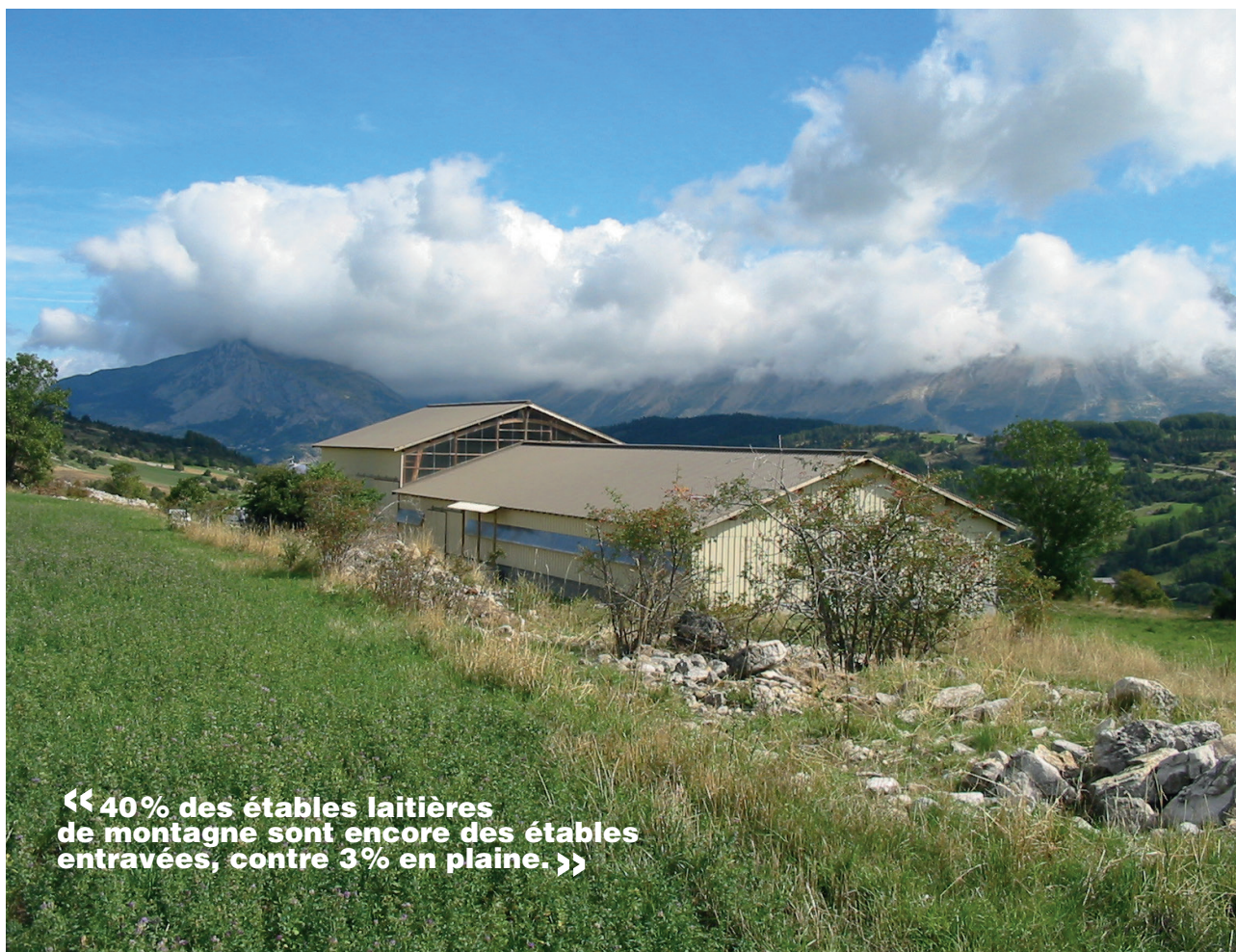
TABLEAU 8 : ÉVOLUTION DES TYPES DE BÂTIMENTS POUR VACHES LAITIÈRES ET RÉPARTITION DES ANIMAUX EN % (Source : Agreste enquête sur les pratiques d'élevage 2015 - traitement Institut de l'Élevage)

	RÉPARTITION DES BÂTIMENTS AVEC VACHES LAITIÈRES EN %				RÉPARTITION DES VACHES LAITIÈRES EN %			
	ANNÉE 2001	ANNÉE 2008 *	ANNÉE 2010 **	ANNÉE 2015 ***	ANNÉE 2001	ANNÉE 2008 *	ANNÉE 2010 **	ANNÉE 2015 ***
Entravée	?	18	15	10,6	22	11	8,1	5,5
Libre	?	56	56,5	56,5	54	55	53,5	52,2
Logettes	11	26	28,5	32,9	23	34	38,3	42,3
		100	100	100		100	100	100

* Enquête «Bâtiments» du SSP

** Recensement agricole - Traitement Idele

*** Enquête Agreste 2015 - Traitement Idele



« 40% des étables laitières de montagne sont encore des étables entravées, contre 3% en plaine. »

En réalité, la faible proportion des étables entravées pour l'élevage laitier cache de fortes disparités régionales :

40 % d'étables entravées (en nombre de bâtiments) en zones de montagne (jusqu'à 52% dans les Alpes du Nord), contre 10,6% au niveau national et seulement 3% en plaine.

On note aussi un fort effet de la taille des troupeaux dans ces zones de montagne (tableau 9).

Les étables entravées sont encore assez fréquentes dans les zones de montagne pour les petits troupeaux et peu fréquentes dans les zones de plaine, en particulier dès que les effectifs dépassent 50 vaches. A partir de 75 vaches, la proportion est

faible, alors que les troupeaux de plus de 100 vaches ne sont pratiquement jamais en étable entravée.

• **BIBLIO**

ENQUÊTE BÂTIMENT - SERVICE DE LA STATISTIQUE ET DE LA PROSPECTIVE
<https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/>

TABLEAU 9 : POURCENTAGE D'ÉTABLES ENTRAVÉES EN FONCTION DE LA TAILLE DU TROUPEAU LAITIER EN ZONE DE MONTAGNE (Source : Agreste enquête sur les pratiques d'élevage 2015 - traitement Institut de l'Élevage)

TAILLE DU TROUPEAU	% D'ÉTABLES ENTRAVÉES
10-25 vaches laitières	68 %
25-50 vaches laitières	45 %
50-74 vaches laitières	17 %
75-99 vaches laitières	12 %
> 100 vaches laitières	0 %



En bovins lait, l'aire de couchage paillée est très présente ; elle concerne 50% des vaches. Les étables entravées n'abritent plus que 5% du cheptel laitier français.

UNE « RÉAFFECTATION » DES MODES DE LOGEMENT AU MOYEN D'UNE MATRICE DÉCISIONNELLE

Décrire les modes de logement des bovins au moyen des seuls trois items (libre, entravé et logettes) est très insuffisant pour effectuer une analyse technique intéressante du parc des bâtiments d'élevage.

Il est apparu nécessaire de pouvoir « traduire » les informations présentes dans l'enquête Agreste 2015 en modalités identiques à celles du Recensement Agricole 2010 ou même aussi riches que les 23 modes de logement présents dans les enquêtes « bâtiments d'élevage » du SSP de 2001 et 2008.

Nous avons donc créé, au moyen d'une matrice décisionnelle, une nouvelle variable « mode de logement » combinant les résultats des cinq variables suivantes présentes dans l'enquête :

- **logement des bovins,**
- **sol des logements des bovins,**
- **aire d'exercice,**
- **sol des aires d'exercice**
- **couverture des aires d'exercice.**

UNE PRÉSENTATION DE LA DESCRIPTION DU PARC DES BÂTIMENTS DE BOVINS PLUS « TECHNIQUE »

Le tableau 10 donne en exemple la nouvelle répartition des vaches laitières dans leurs modes de logement détaillés.

Les proportions de ces modes de logement paraissent plausibles et la distinction entre des systèmes produisant du lisier ou du fumier plus conforme aux informations antérieures et à notre connaissance technique des pratiques usuelles en France.

Ainsi :

- les logettes de type « lisier » concernent 28 % des vaches laitières logées.
- les logettes de type fumier sont estimées à 15 %, ce qui est en nette augmentation sur les 15 dernières années.
- l'aire de couchage paillée est encore très présente. Il est possible (voire probable) que la réaffectation ait créé un biais en ce qui concerne les aires de couchage

paillées avec exercice de type fumier dont un pourcentage de 19% au total (avec même 2% d'aires d'exercices non couvertes) semble très au-dessus de la réalité.

Nous avons réutilisé à l'identique cette technique de réaffectation des modes de logement pour tous les types de bovins afin de réaliser l'étude économique sur le chiffrage des besoins de modernisation des bâtiments.

TABLEAU 10 : NOUVELLE RÉPARTITION DES VACHES LAITIÈRES DANS LEURS MODES DE LOGEMENT DÉTAILLÉS

(Source : Agreste enquête sur les pratiques d'élevage 2015 - traitement Institut de l'Élevage)

MODE DE LOGEMENT	NOMBRE DE VACHES LAITIÈRES	% DE VACHES LAITIÈRES
Aire paillée 100 %	579 730	15
Aire paillée 50 %		
Aire d'exercice non couverte distincte Fumier	67 259	2
Aire paillée 50 %		
Aire d'exercice couverte Fumier	638 985	17
Aire paillée 50 %		
Aire d'exercice non couverte distincte Lisier	97 838	3
Aire paillée 50 %		
Aire d'exercice couverte Lisier	392 936	10
Aire paillée 50 %		
Aire d'exercice sur caillebotis	10 454	3
Pente paillée	74 883	2
Pente paillée		
Aire d'exercice non couverte distincte	6 449	0
Logettes		
Aire d'exercice sur caillebotis	248 731	7
Logettes		
Aire d'exercice couverte Lisier	709 172	19
Logettes		
Aire d'exercice non couverte distincte Lisier	67 660	2
Logettes		
Aire d'exercice non couverte distincte Fumier	39 573	1
Logettes		
Aire d'exercice couverte Fumier	523 547	14
Entravé Fumier	166 479	4
Entravé Lisier	41 294	1
TOTAL	3 759 143	100



En bovins viande, des besoins en forte hausse pour rénover un parc ancien et suivre l'évolution des modes de logement dans un sens favorable au bien-être animal et aux conditions de travail des éleveurs.

Les besoins de modernisation des bâtiments et équipements d'élevage

Éléments de méthode

En partant de l'état du parc des bâtiments d'élevage qui vient d'être décrit, une simulation a été réalisée pour évaluer les investissements nécessaires à la poursuite des évolutions tendanciennes (concentration des différents cheptels dans un nombre réduit d'élevages dont la dimension moyenne augmente).

Comme par le passé, ces évolutions nécessitent d'agrandir les bâtiments d'élevage, voire de les reconstruire suivant leur âge, et de faire évoluer les capacités de stockage des fourrages, des déjections ainsi que les installations de traite.

SCÉNARIOS D'ÉVOLUTION DES ÉLEVAGES ET DES CHEPTELS

La simulation proposée repose sur la reproduction de scénarios tendanciels constatés espèce par espèce sur la période 2010-2017 à l'aide de la Base de Données Nationale d'Identification des animaux (tableau 11). Les paramètres clés sont :

- % d'ateliers qui disparaissent ;
- % d'ateliers en décroissance/stable/en croissance ;
- taux de croissance des exploitations en croissance ;
- nombre de créations d'ateliers en ovins-caprins (ce cas de figure est très rare en bovins lait et aurait une incidence limitée en bovins viande sur le chiffre réalisé, il n'a donc pas été pris en compte).

Ces paramètres sont déclinés par zones géographiques et classes de taille de cheptel. Ils sont réappliqués à chacune des exploitations enquêtées dans l'enquête Agreste Pratiques d'élevage 2015 pour identifier les exploitations les plus susceptibles de disparaître ou de croître. Ce sont ces exploitations en croissance ou pérennes qui sont modernisées afin d'accueillir un cheptel calculé en prolongeant le taux de croissance des exploitations en croissance.

En bovins lait spécifiquement, ce scénario tendanciel a dû être adapté car il conduisait à un nombre de vaches laitières total trop important au regard des besoins de la filière (du fait de la reproduction de rythmes de croissance particulièrement élevés au sortir des quotas laitiers). Une adaptation tenant compte de dynamiques territoriales contrastées a été préférée :

- dans les zones à faible densité laitière, le scénario tendanciel n'est appliqué qu'aux exploitations avec vente directe ou transformation ; les autres exploitations sont supposées arrêter.
- dans les zones de polyculture-élevage, les taux d'arrêts sont doublés par rapport au tendanciel, le taux d'exploitations en croissance est divisé par 3 mais leur croissance est accentuée (x1,5).
- dans les zones d'élevage de plaine, les taux d'arrêts restent tendanciels, le taux

• BIBLIO

RÉFÉRENTIEL
DES COÛTS RAISONNÉS
DE CONSTRUCTION
ET DE RÉNOVATION
DES BÂTIMENTS
D'ÉLEVAGE DE RUMINANTS
- ÉDITION 2015

<http://www.synagri.com/synagri/les-couts-de-construction-des-batiments>

d'exploitations en croissance est réduit d'un tiers et leur taux de croissance augmenté d'un tiers.

- en montagne, seuls les massifs du Jura et des Vosges suivent le tendancier, les autres massifs, dont le Massif Central, voient leur taux d'exploitations en croissance divisé par 2.

RÈGLES DE RÉNOVATION ET DE (RE)CONSTRUCTION DES BÂTIMENTS-ÉQUIPEMENTS

Ces règles dépendent de l'âge des bâtiments et d'une éventuelle capacité de logement supplémentaire déclarée lors de l'enquête Agreste 2015.

- Dans les exploitations sans croissance, un coût de rénovation (20% du neuf) est appliqué aux places occupées des bâtiments de plus de 7 ans.
- Pour les exploitations avec croissance, cette rénovation est remplacée par une reconstruction totale pour les bâtiments de 23 ans et plus. Et il y a construction de places neuves supplémentaires pour loger les animaux en plus (avec une franchise de 15% si l'éleveur a déclaré avoir encore des capacités dans ses bâtiments actuels).

Les références de coût utilisées pour ce chiffrage de la modernisation sont issues du travail collectif Institut de l'Élevage-Chambres d'agriculture intitulé « Référentiel des coûts raisonnés de construction et de rénovation des bâtiments d'élevage de ruminants - Edition 2015 ».

Les coûts unitaires régionalisés ont été actualisés. Les matériaux et travaux n'ont pas le même coût selon le niveau de concurrence entre entreprises. Les besoins de stockage varient selon la région : des climats différents impliquent des durées de stockage des effluents plus ou moins longues et les besoins en fourrages stockés ont été calculés en tenant compte des durées de pâturage.

CAS PARTICULIERS DES OVINS-CAPRINS

Compte tenu de la base de données utilisée pour paramétrer les scénarios tendanciers, les « créations » d'ateliers en



En élevage caprin, les scénarios d'évolution indiquent une augmentation du cheptel de 50 %, qui devrait s'accompagner d'une modernisation des bâtiments.

ovins-caprins, en nombre relativement élevé, doivent correspondre à deux cas de figure non séparables avec les informations disponibles : des créations d'ateliers « ex nihilo », sans filiation avec des exploitations ayant existé mais aussi des renumérations de cheptel lors de la transformation, notamment juridique, de certaines exploitations. Dans ce dernier cas, il s'agit plus d'une recréation que d'une création. C'est pourquoi le coût moyen de la place de ces ateliers recréés a été fixé au niveau de la moyenne du neuf et du renové pour éviter un effet inflationniste injustifié.

TABLEAU 11 : SCÉNARIOS D'ÉVOLUTION DU NOMBRE D'EXPLOITATIONS ET DE LA TAILLE DES TROUPEAUX (REPRODUCTION DE L'ÉVOLUTION TENDANCIELLE CONSTATÉE SUR 2010-2017 SAUF POUR BOVINS LAIT)
(Source : Institut de l'Élevage, d'après BDNI)

	NOMBRE D'EXPLOITATIONS	CHEPTEL REPRODUCTEUR
ÉVOLUTION SIMULÉE À 7 ANS		
Vaches laitières	- 23 % (- 3%/an)	
Scénario tendance non simulé	49 000 exploitations	+ 2% (3,8 M vaches laitières)
Vaches laitières	- 30 % (- 5,1%/an)	
Scénario contrasté	44 000 exploitations	- 10 % (3,4 M vaches laitières)
Vaches allaitantes	- 17 %	- 4 %
Chèvres		+ 5 %
Brebis laitières	+ 2 %	+ 3 %
Brebis nourrices	+ 12 %	+ 1 %

Les coûts de modernisation des bâtiments et équipements

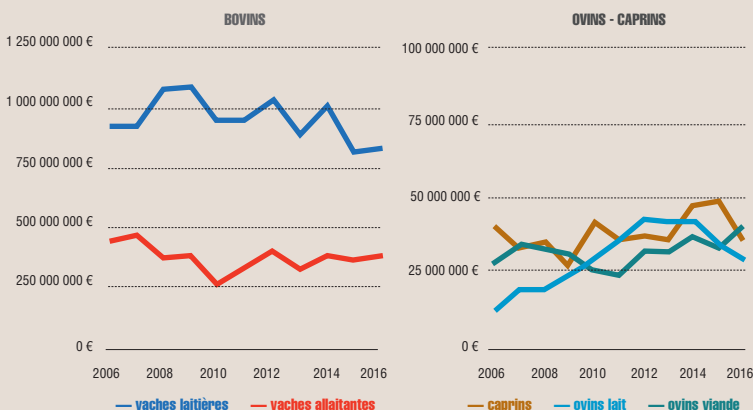
EN ÉLEVAGES BOVINS

Les besoins de modernisation sont estimés à 1 milliard d'euros/an pour les exploitations laitières bovines (tableau 12). Ce chiffre est très proche de ce qu'elles investissent en bâtiments-équipements depuis 10 ans d'après le RICA (figure 4). L'estimation est la même pour les élevages de vaches allaitantes (sans vaches laitières) alors que les flux d'investissements constatés étaient deux fois plus faibles.

TABLEAU 12 : SIMULATION DU COÛT DE MODERNISATION DES BÂTIMENTS ET ÉQUIPEMENTS D'ÉLEVAGE (Source: Institut de l'Élevage d'après Agreste Enquête pratiques d'élevage 2015 et BDNI)

EN € POUR 7 ANS	OVINS VIANDE	OVINS LAIT	CAPRINS	BOVINS VIANDE	BOVINS LAIT
Nombre de places rénovées	1 192 266	661 290	352 420	1 713 212	1 801 003
Coût moyen à la place rénovée	105	202	314	1 045	1 352
Coût total de rénovation	125 678 960	133 317 451	110 583 245	1 790 749 750	2 434 258 551
Nombre de places (re)construites	629 043	314 738	116 482	896 031	640 257
Coût moyen à la place neuve	337	472	1 916	6 168	7 731
Coût total de (re)construction	211 788 213	1 485 154 70	223 184 580	5 526 530 007	4 949 549 272
Nombre de places d'ateliers (re)créées	643 935	131 878	159 569		
Coût à la places (re)créé (moyenne des coûts en rénovation et (re)construction	221	337	1 115		
Coût total de (re)création	142 340 169	44 408 087	416 584 383		
Coût total pour 7 ans	479 807 342	326 241 008	750 352 208	7 317 279 757	7 383 807 823
Soit par an	69 000 000	47 000 000	107 000 000	1 045 000 000	1 055 000 000

FIGURE 4 : INVESTISSEMENTS TOTAUX EN BÂTIMENTS ET ÉQUIPEMENTS (€/AN ; MOYENNES TRIENNALES POUR LES BOVINS ET LES OVINS-CAPRINS) (Source: Agreste RICA - traitement Institut de l'Élevage)




L'écart s'explique par l'état (ancien) du parc de bâtiments « vaches allaitantes » et par le coût unitaire appliqué qui est en phase avec les nouveaux modes de logement recommandés pour le bien-être animal, la sécurité et la productivité des éleveurs. Une partie de l'écart mis en évidence ici a probablement déjà été comblé par les nombreux projets qui ont été soutenus dans le cadre des PCAE revalorisés, par exemple en région Auvergne-Rhône-Alpes.

EN ÉLEVAGES OVINS-CAPRINS

Pour les élevages laitiers ovins, la simulation réalisée correspond également aux pratiques d'investissement des éleveurs et confirme l'évolution tendancielle et la plus grande stabilité du secteur.

Pour les élevages ovins viande, la simulation est supérieure aux flux d'investissements les plus importants enregistrés dans le RICA après les revalorisations du soutien obtenues dans le cadre de la PAC. La composante simulée pour les (re)créations d'ateliers est peut-être surestimée car les 644 000 places (re)créées le sont dans des élevages de 110 têtes en moyenne.

Cette surestimation potentielle existe aussi dans le secteur caprin pour lequel les (re)créations ont un poids relatif encore plus important. Même si ce phénomène est attesté, le coût correspondant est incertain puisque l'enquête Agreste « Pratiques d'élevage 2015 » n'a pas pu être utilisée dans ce cas de figure (pas d'état de l'exploitation antérieure, quand elle existe). Il est d'autant plus incertain que les (nombreux) ateliers caprins (re)créés sont très hétérogènes. Si 45% des chèvres concernées sont dans des ateliers de plus de 150 chèvres, les 2/3 des créations concernent des élevages de 10 à 50 chèvres. Finalement si ces (re)créations permettent de stabiliser le nombre d'ateliers et le cheptel dans ces projections tendancielle en ovins viande et en caprins, le turn-over des ateliers qui conduit à cette stabilité apparente explique une partie importante du coût total de modernisation simulé (respectivement 1/3 et un peu plus de la moitié).



En élevages caprins,
le coût moyen à la place
rénovée s'élève à 1115 €.

JOURS LIBRES CONSÉCUTIFS PAR AN

7 à 10

LA PRISE DE CONGÉS ET DE JOURNÉES LIBRES
EST UN FACTEUR D'ATTRACTIVITÉ DU MÉTIER
ET VARIE EN FONCTION DES FILIÈRES
ET DE LA TAILLE DU COLLECTIF DE TRAVAIL.



• L'ESSENTIEL

- Des repères de temps de travail pour les filières bovins lait, ovins lait et ovins viande.
- Focus sur les principaux facteurs de variation de ces temps de travaux.
- Les éleveurs disposent de très peu de temps libre.



Jocelyn FAGON

Responsable de projets Bovins laitiers & Travail en élevage - Institut de l'Élevage
- Service Approches sociales et travail en élevage



Gérard SERVIÈRE

Responsable de projets Ovins viande & Travail en élevage - Institut de l'Élevage
- Service Approches sociales et travail en élevage

Disposer de repères pour discuter travail en élevage

POUR LA 1^{ÈRE} FOIS, LES TEMPS DE TRAVAUX ET LES TEMPS LIBRES ONT ÉTÉ ABORDÉS DANS LE CADRE DE L'ENQUÊTE AGRESTE « PRATIQUES D'ÉLEVAGE ».

Le travail dans l'enquête du SSP : une première !

La publication par le Ministère de l'Agriculture de repères de temps de travail en élevage atteste l'importance prise par cette thématique, essentielle à l'évaluation de la durabilité des systèmes d'élevage. Ces données peuvent être confrontées aux référentiels constitués au sein du Réseau Mixte Technologique Travail (RMT). Bien que leur appréciation reste subjective selon les travailleurs, la reconduction de ces enquêtes simplifiées lors des futures études sur les pratiques d'élevage, permettrait de suivre l'évolution des conditions de vie au travail.

Quelques éléments de méthode

Reconstitution des temps annuels

Les informations disponibles (heure par jour et par personne) distinguent deux périodes : celle où les animaux sont en bâtiment et celle où ils sont au pâturage. Les journées-types qui en résultent sont bien différentes. D'autres périodes clés structurantes auraient pu être considé-

rées (mises bas groupées), tout comme une meilleure description des phases de transition (sortie au pâturage). À noter : les temps de travaux ne concernent que l'atelier d'élevage.

Evaluation de la main-d'œuvre

Seul le nombre de travailleurs intervenant sur chaque atelier est connu. Nous ne disposons pas d'informations pour l'ensemble de l'exploitation ni du degré d'activité (type Unité de Travail Annuel ou temps partiel).

L'analyse des temps par tâche

Les données ont été analysées globalement puis par grand poste (traite, alimentation, soins...). Elles sont assimilées à du travail d'astreinte (quotidien et peu différable). Certaines tâches saisonnières (parage, écornage, vermifugation...) ont probablement été intégrées à ces temps, mais de manière variable selon les enquêteurs et les répondants. Les travaux de saison (surfaces, entretien du territoire, moisson...) ne sont pas abordés. Face aux difficultés de distinguer les familles de systèmes en bovins viande (naisseurs, engraisseurs, mixtes...) et en caprins (livreurs/ fromagers), il n'a pas été possible de mener une analyse pertinente.

• REPÈRES

- **BOVIN LAIT**
48 heures de travail d'astreinte annuel par vache laitière
- **OVIN VIANDE**
11 heures de travail d'astreinte annuel par brebis viande
- **OVIN LAIT**
8 heures de travail d'astreinte annuel par brebis laitière



« Une exploitation, c'est un outil de travail. Il faut bâtir un projet qui soit cohérent avec son environnement. Après, il faut la calibrer selon le capital et la force de travail. »

Éleveur ardennais,
projet Casdar Social

• BIBLIO

BILANS TRAVAIL RÉALISÉS
EN 2009 PAR LE RMT TRAVAIL
DANS DES EXPLOITATIONS DU
DISPOSITIF INOSYS RÉSEAU
D'ÉLEVAGE

Fagon *et al.*, 2010

Le travail en élevage bovins lait

2 678 enquêtes en élevage spécialisé ont permis d'élaborer ces repères pour la filière Bovins lait.

Une ferme laitière représentative

Après extrapolation, les élevages enquêtés ici représentent **41 282 exploitations** laitières, constitués d'un cheptel moyen de 65 vaches.

Les systèmes bovins mixtes lait et viande ont été exclus car il n'était pas possible de distinguer les données des deux ateliers. La dimension du collectif est déterminante dans l'organisation du travail. Dans cette enquête, la moitié de l'échantillon compte 2 personnes impliquées sur l'atelier laitier. Un quart des ateliers repose sur une seule personne et l'autre quart, sur des plus grands collectifs de travail (3 et +) (tableau 13). Les ateliers unipersonnels avec 45 vaches laitières produisent près de 300 000 litres. La productivité du travail des plus grands

collectifs (rapportée ici à la personne et non à un équivalent temps plein) est inférieure d'un tiers, pour un cheptel de 88 vaches laitières (tableau 13).

En dix ans, l'efficiencia du travail d'astreinte par vache progresse

Le temps de travail d'astreinte à l'échelle de l'atelier atteint en moyenne **2770 heures**, soit **48 heures par vache laitière** (figure 4).

Ces données sont proches de la référence nationale de 53 h/vache laitière, calculée à partir de 190 Bilans Travail réalisés en 2009 par le RMT Travail dans des exploitations du dispositif Inosys Réseau d'élevage (Fagon *et al.*, 2010), et dont la taille était inférieure à celle de l'échantillon étudié ici (57 vaches laitières vs 65). Comparativement aux fermes moyennes de l'époque leur taille était, à l'inverse, supérieure, leur fonctionnement stabilisé plus optimisé et leurs performances technico-économiques meilleures. En quelques années, l'efficiencia moyenne des éleveurs dans leur travail d'astreinte a donc progressé, grâce à une économie d'échelle (cheptel en hausse) conjuguée à l'amélioration des équipements, bâtiments et installations de traite. Ces résultats et cette évolution semblent cohérents.

La traite, toujours en tête

Pour les trois principaux postes détaillés dans l'enquête, la traite est bien le **1er poste de temps d'astreinte** (38 %, figure 4).

Un quart de l'activité quotidienne est consacré à l'alimentation des animaux, et 17 % du temps est dédié aux actes de soins et de surveillance. Ces résultats et cet ordre illustrent parfaitement les priorités que les éleveurs se donnent pour améliorer les conditions de travail en salle de traite ou pour investir dans un robot de traite.

L'influence du collectif de travail

La taille (et la composition) du collectif de travail intervenant sur l'atelier laitier influence la charge par travailleur.

TABLEAU 13 : DESCRIPTIF DES COLLECTIFS DE TRAVAIL ET PRODUCTIVITÉ DU TRAVAIL EN ÉLEVAGE BOVINS LAIT (Source : Agreste enquête sur les pratiques d'élevage 2015 - traitement Institut de l'Élevage)

DIMENSION DU COLLECTIF DE TRAVAIL SUR L'ATELIER LAITIÈRE	NOMBRE DE FERMES	NOMBRE DE VL/ EXPLOITATION	L LAIT /PERSONNE
1 personne	9746	45	298460
2 personnes	20324	62	211640
3 personnes ou plus	11212	88	201650
Ensemble	41282	65	229420

FIGURE 5 : TEMPS DE TRAVAIL TOTAL PAR TRAVAILLEUR ET PAR CLASSE DE DIMENSION DE COLLECTIF EN ÉLEVAGE BOVINS LAIT (Source : Agreste enquête sur les pratiques d'élevage 2015 - traitement Institut de l'Élevage)

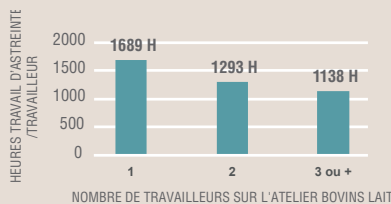
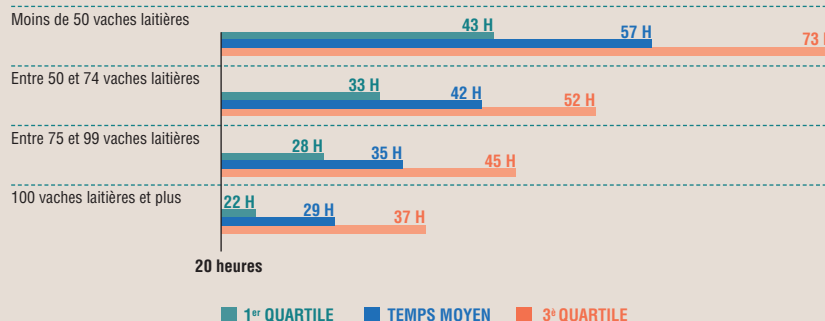


TABLEAU 14 : REPÈRES ET VARIABILITÉ DU TEMPS DE TRAVAIL TOTAL ANNUEL PAR VACHE EN FONCTION DE LA TAILLE DU CHEPTTEL (Source : Agreste enquête sur les pratiques d'élevage 2015 - traitement Institut de l'Élevage)



Avec près de 1700 heures de travail d'astreinte par travailleur dans les structures unipersonnelles, ce total tombe à 1140 h (- 33%) dans les collectifs à 3 personnes (figure 5). L'étude ne précise pas le niveau d'activité de chaque personne (temps plein ? temps partiel ?).

Un grand collectif offre cependant plus de souplesse pour organiser l'activité d'élevage et facilite la prise de congés. Ses membres évoquent de meilleures perceptions de leurs conditions de travail et qualité de vie en se libérant plus souvent.

Des économies d'échelle ?

Le temps de travail par vache et la variabilité diminue lorsque la taille du cheptel augmente (tableau 14).

On passe de 57 h/vache laitière pour les troupeaux de moins de 50 vaches à 29 h pour les plus grands troupeaux. Il y a bien une économie d'échelle, et il est important d'analyser les leviers disponibles dans ces grands cheptels : équipements et organisation des bâtiments associés, souplesse qu'offre des collectifs de travail souvent plus nombreux...

• ZOOM

REPÈRES DE TEMPS DE TRAVAIL (TEMPS D'ASTREINTE) EN ÉLEVAGES BOVINS LAIT

TRAITE

1060 h/an
18,7 h/vache laitière
3,6 h/1000 L
38 % du travail d'astreinte



ALIMENTATION

660 h/an
11,5 h/vache laitière
2,1 h/1000 L
24 % du travail d'astreinte



SOINS ET SURVEILLANCE

490 h/an
8,5 h/vache laitière
1,7 h/1000 L
17 % du travail d'astreinte



AUTRES TÂCHES

575 h/an
10 h/vache laitière
21 % du travail d'astreinte



TRAVAIL

Disposer de repères
pour discuter travail en élevage

• **REPÈRES**

TRAITE

EN MOYENNE

19

h/VL/an

1^{er}
QUARTILE

3^e
QUARTILE

12
h/VL

23
h/VL



Temps consacré à la traite

Le temps consacré à la traite représente plus du tiers du travail d'astreinte. Derrière les 19h de temps de traite par vache observées en moyenne se cache une importante variabilité.

Les résultats dépendent de nombreux facteurs et tous n'ont pu être approchés dans cette enquête (technique d'hygiène à la traite, organisation et disposition du bloc de traite, dimension de l'aire d'attente, nombre de trayeurs...).

En analysant les temps de traite selon la dimension du cheptel (tableau 15), il apparaît une économie d'échelle, non déconnectée des moyens mobilisés. Au 1^{er} rang, les installations de traite (type et dimension) sont l'un des principaux facteurs d'explication de cette variabilité.

Mais *a contrario*, dans des grands troupeaux, certains éleveurs estiment qu'employer un trayeur spécialisé optimise le résultat économique en diminuant les investissements et, donc, ne cherchent pas à réduire le temps en salle de traite (Projet Casdar Orgue).

Quels équipements de traite ?

EFFECTIF DE VACHES PAR ÉQUIPEMENT

Comme le montre la figure 6, 63% des vaches de l'échantillon enquêté sont traitées dans une installation en épi. 18% d'entre elles sont traitées par l'arrière (TPA). 9% des vaches sont traitées au robot (85 vaches laitières en moyenne par exploitation robotisée, soit 1,3 stalle de 65 vaches laitières par exploitation). Sans surprise, les plus gros troupeaux sont traités dans des **Rotolactor** (126 vaches laitières en moyenne par exploitation).

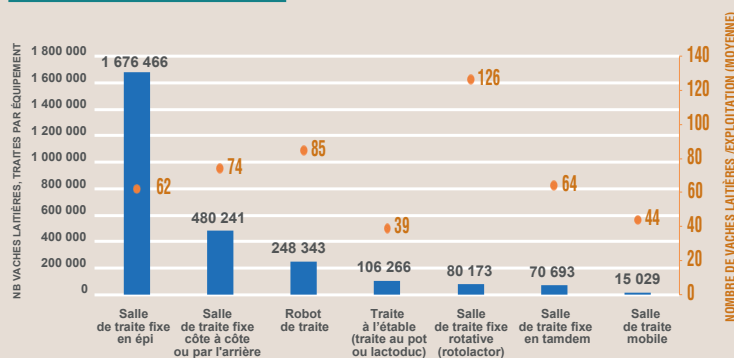


TABLEAU 15 : TEMPS DE TRAITE ANNUEL EN HEURE, EN ÉLEVAGE BOVINS LAIT, SELON LA TAILLE DU CHEPTEL (/VL ET /1000 L) (Source : Agreste enquête sur les pratiques d'élevage 2015 - traitement Institut de l'Élevage)

DIMENSION DU TROUPEAU LAITIÈRE	TEMPS DE TRAITE (EN HEURE)	
	PAR VACHE LAITIÈRE	PAR 1000 L
Moins de 50 vaches laitières	24	5,4
Entre 50 et 74 vaches laitières	18	3,1
Entre 75 et 99 vaches laitières	15	2,1
100 vaches laitières et plus	11	1,6
ENSEMBLE	19	3,6

FIGURE 6 : NOMBRE DE VACHES TRAITES PAR TYPE D'ÉQUIPEMENT DE TRAITE (POPULATION TOTALE ET EFFECTIF/EXPLOITATION)

(Source : Agreste enquête sur les pratiques d'élevage 2015 - traitement Institut de l'Élevage)



« Dans des grands troupeaux, certains éleveurs estiment qu'employer un trayeur spécialisé optimise le résultat économique en diminuant les investissements et donc, ne cherchent pas à réduire le temps en salle de traite. »

Source : projet casdar Orgue

**TEMPS DE TRAITE SELON
 LES INSTALLATIONS DE TRAITE**

En synthèse, le tableau 16 présente des repères par équipement de traite et par dimension de troupeau.

En termes de méthode, quelques incertitudes dans la définition du temps de traite demeurent : va-t'il aller chercher les animaux en pâture ou en bâtiment, jusqu'au nettoyage des quais de traite ? ou uniquement de la 1^{ère} à la dernière vache branchée ? Question valable pour les robots !

TABLEAU 16 : TEMPS DE TRAVAIL ANNUEL CONSACRÉ À LA TRAITE EN ÉLEVAGES BOVINS LAIT, SELON LA TAILLE DU TROUPEAU ET LES ÉQUIPEMENTS DE TRAITE (Source : Agreste enquête sur les pratiques d'élevage 2015 - traitement Institut de l'Élevage)

**3 PRÉCISIONS
 POUR FACILITER
 LA LECTURE DU TABLEAU :**

- 1 - Certaines lignes présentant des petits effectifs une fois l'échantillon redressé ou des combinaisons surprenantes (troupeau de moins de 50 vaches laitières et roto) ne sont pas présentées.
- 2 - Mais les temps de traite de ces enquêtes sont bien pris en compte dans le traitement global et présentés sur la ligne « Ensemble ».
- 3 - Pas d'informations connues sur la normalisation des tâches prises en compte dans l'enquête. Exemple : « temps de traite robotisée = temps de surveillance de l'automate + gestion des données et vaches laitières menées au robot ? »

Taille du troupeau	Équipement de traite	Nombre de fermes	Temps traite annuel (en heures)	/ jour	/ jour & / traite	Temps traite annuel / vache laitière (en heures)	Temps traite annuel / 1000 L (en heures)
MOINS DE 50 VACHES LAITIÈRES	Robot de traite	127	206	0,6	-	4,5	0,6
	Salle de traite fixe en tandem	373	995	2,7	1,4	29,1	5,2
	Salle de traite fixe côte à côte ou par l'arrière	1 546	835	2,3	1,1	21,7	3,7
	Salle de traite fixe en épi	10 037	901	2,5	1,2	23,4	5,3
	Salle de traite mobile	195	619	1,7	0,8	20,2	5,1
	Traite à l'étable (traite au pot ou lactoduc)	2 306	1 027	2,8	1,4	29,9	7,2
ENTRE 50 ET 74 VACHES LAITIÈRES	Robot de traite	1 228	287	0,8	-	4,6	0,6
	Salle de traite fixe côte à côte ou par l'arrière	2 209	1 072	2,9	1,5	17,8	2,5
	Salle de traite fixe en épi	11 100	1 107	3,0	1,5	18,8	3,4
	Salle de traite mobile	125	1 020	2,8	1,4	19,4	3,8
	Traite à l'étable (traite au pot ou lactoduc)	360	1 188	3,3	1,6	21,4	3,8
ENTRE 75 ET 99 VACHES LAITIÈRES	Robot de traite	778	317	0,9	-	3,8	0,4
	Salle de traite fixe en tandem	170	1 643	4,5	2,3	19,0	2,5
	Salle de traite fixe côte à côte ou par l'arrière	1 438	1 351	3,7	1,9	16,1	2,3
	Salle de traite fixe en épi	3 964	1 364	3,7	1,9	16,2	2,3
	Salle de traite fixe rotative (rotolactor)	96	778	2,1	1,1	9,7	1,2
100 VACHES LAITIÈRES ET PLUS	Robot de traite	802	582	1,6	-	4,5	0,5
	Salle de traite fixe en tandem	161	1 754	4,8	2,4	14,2	2,6
	Salle de traite fixe côte à côte ou par l'arrière	1308	1 390	3,8	1,9	11,3	1,6
	Salle de traite fixe en épi	1938	1 748	4,8	2,4	13,9	2,1
	Salle de traite fixe rotative (rotolactor)	490	1 247	3,4	1,7	8,8	1,3
ENSEMBLE		41 282	1062	2,9	1,5	18,7	3,6



• REPÈRES

ALIMENTATION

EN MOYENNE

11

h/VL/an

1^{er}
QUARTILE

3^e
QUARTILE

6
h/VL

14
h/VL

Temps d'alimentation et systèmes fourragers

Les heures passées à alimenter le troupeau représentent un quart du temps de travail d'astreinte global, soit 11h par vache laitière en moyenne.

Plusieurs facteurs expliquent la variabilité sans pouvoir le discuter ici (complexité de la ration, trajets, nombre de distributions/repousses par jour, nombre de lots, type d'équipement...).

Le système fourrager (notamment la part de maïs dans la surface fourragère) en traduit une partie (tableau 17). Mais la dimension des cheptels, souvent plus importante dans les systèmes fourragers intensifs, n'est pas neutre. La nature et les combinaisons de tâches liées à l'alimentation varient entre les périodes de pâturage et bâtiment.

Temps de surveillance et de soins

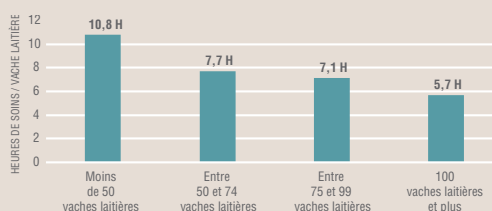
Il est en moyenne de 8,5 h par vache laitière. Là encore, des économies d'échelle s'observent selon la taille des troupeaux (figure 7). Ainsi il est réduit de près de moitié entre les classes extrêmes (< 50 vaches laitières vs > 100 vaches laitières).

TABLEAU 17 : TEMPS DE TRAVAIL DÉDIÉ À L'ALIMENTATION EN ÉLEVAGES BOVINS LAIT SELON LE SYSTÈME FOURRAGER (Source : Agreste enquête sur les pratiques d'élevage 2015 - traitement Institut de l'Élevage)

SYSTÈME FOURRAGER PAR CLASSE DE % MAÏS/SFP*	TEMPS D'ALIMENTATION (EN H)	
	/VACHE LAIITIÈRE	/1000 L
< 10% de maïs dans la SFP	14	2,6
10 à 30% de maïs dans la SFP	12	2,4
30 à 50% de maïs dans la SFP	10	1,9
> 50% de maïs dans la SFP	10	1,3
Ensemble	11	2,1

*SFP : Surface Fourragère Principale

FIGURE 7 : TEMPS DE TRAVAIL DÉDIÉ AUX SOINS ET À LA SURVEILLANCE EN ÉLEVAGES BOVINS LAIT EN FONCTION DE LA DIMENSION DU TROUPEAU (EN H/VACHE LAITIÈRE) (Source : Agreste enquête sur les pratiques d'élevage 2015 - traitement Institut de l'Élevage)





« A 3 associés, on arrive à faire des roulements pour avoir des week-ends. On prend une dizaine de jours chacun en été. En cas de souci, on est capable de se libérer quelques jours et de les rattraper plus tard. »

Éleveurs aveyronnais - Projet Casdar AmTravOvin.

Le travail en élevage ovins lait

Pour la filière ovine lait, 600 ateliers ont été enquêtés, représentant 4000 élevages.

Description de l'échantillon

Les élevages ovins laitiers interrogés ici sont constitués d'un cheptel de 309 brebis en moyenne.

La main-d'œuvre est une ressource essentielle lorsque l'on parle temps et organisation du travail. Dans cette enquête, la majorité des élevages (55%) compte 2 personnes impliquées sur l'atelier laitier. Un quart des ateliers repose sur une seule personne et 20% sur des collectifs plus grands (3 personnes et +). Les ateliers unipersonnels produisent près de 41 000 litres de lait avec 238 brebis laitières. La taille du troupeau augmente avec le nombre d'intervenants (313 brebis pour deux et 430 brebis lorsqu'ils sont trois et +). La productivité du travail des plus grands

collectifs (rapportée ici aux intervenants et non à un équivalent temps plein lait) est inférieure d'un quart (32 380 litres par personne).

Des repères de temps cohérents avec les références disponibles

Le temps de travail d'astreinte pour l'atelier est en moyenne de 1950 heures par an, soit 8 heures par brebis laitière.

Ce temps est proche de la référence nationale de 9 h/brebis laitière, calculée à partir de 62 Bilans Travail réalisés en 2009 par le RMT Travail dans des exploitations du dispositif Inosys-Réseau d'élevage (Morin *et al.*, 2010). Ces élevages étaient plus grands (401 brebis) et comptaient parmi les plus performants de leur zone. En quelques années, l'organisation, les équipements, les bâtiments et installations de traite se sont améliorés pour voir l'efficacité moyenne progresser.

Des performances sous influence du collectif de travail

Quand une seule personne est présente sur l'atelier, le temps de travail est de 1545 h par intervenant. Il diminue fortement dans les grands collectifs (1012 h par personne à deux et 801 h par personne à trois et +). Cette tendance reste vraie en analysant le temps par brebis laitière dans ces 3 classes respectives de collectif (8,6 h, 7,7 h et 6,5 h par brebis laitière).

Des économies d'échelle

Une économie d'échelle est observée lorsque l'on détaille les résultats par classe de cheptel (tableau 19).

Ainsi le travail passe de 23 h/brebis pour un cheptel de moins de 100 brebis à 5 h/brebis pour ceux supérieurs à 300 brebis. Au sein de chacune de ces classes, la variabilité est intéressante à étudier, pour proposer des marges de progrès.

Des différences par région

Les différences structurelles marquées entre bassins ovins lait (dimensions,

• BIBLIO

BILANS TRAVAIL EN 2009
 PAR LE RMT TRAVAIL DANS
 DES EXPLOITATIONS DU
 DISPOSITIF INOSYS-RÉSEAU
 D'ÉLEVAGE

Morin *et al.*, 2010

TABLEAU 18 : TEMPS DE TRAITE EN HEURE/BREBIS PAR TYPE D'ÉQUIPEMENT DE TRAITE EN ÉLEVAGES OVINS LAIT (Source : Agreste enquête sur les pratiques d'élevage 2015 - traitement Institut de l'Élevage)

	TEMPS DE TRAITE (H/BREBIS LAITIÈRE)
Salle de traite fixe rotative (rotolactor)	1,4
Salle de traite fixe côte à côte ou par l'arrière	2,5
Salle de traite fixe en épi	3,5
Traite manuelle	5,0
Salle de traite mobile	5,2

TABLEAU 19 : REPÈRES ET VARIABILITÉ DU TEMPS DE TRAVAIL TOTAL ANNUEL PAR BREBIS LAITIÈRE EN FONCTION DE LA TAILLE DU CHEPTTEL EN ÉLEVAGES OVINS LAIT (Source : Agreste enquête sur les pratiques d'élevage 2015 - traitement Institut de l'Élevage)

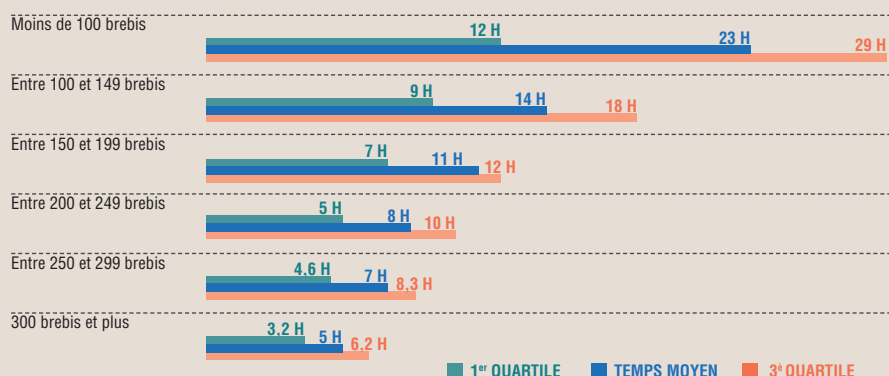
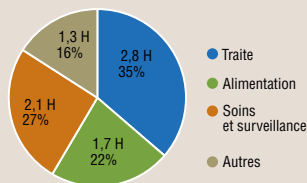


FIGURE 8 : TEMPS DE TRAVAIL D'ASTREINTE EN ÉLEVAGES OVINS LAIT EN HEURE/BREBIS ET/% TÂCHE (Source : Agreste enquête sur les pratiques d'élevage 2015 - traitement Institut de l'Élevage)



fourrages, circuits de commercialisation...) font que les systèmes d'élevages sont souvent analysés au regard de ces territoires. Le temps total est alors de 6,3 h par brebis dans le rayon de Roquefort, 8,4 h par brebis dans les Pyrénées-Atlantiques, 9,7 h par brebis en Corse et 21 h par brebis en PACA.

La traite, principale activité

Avec 2,8 h par brebis, le temps consacré à la traite représente plus du tiers du travail d'astreinte (figure 8).

Les nombreux facteurs de variation n'ont pu être étudiés dans cette enquête (techniques d'hygiène à la traite, organisation et disposition du bloc de traite, dimension de l'aire d'attente, nombre de trayeurs, nombre de postes...). Malgré tout, croiser ces données avec les installations de traite permet de capter de la diversité et d'illustrer un gradient de 1,4 à 5,2 h/brebis (tableau 18).

Temps consacré à l'alimentation

Les heures passées à alimenter le troupeau représentent moins d'un quart du temps de travail d'astreinte global, soit 1,7 h par brebis en moyenne (figure 8).

Plusieurs facteurs expliquent la variabilité sans avoir pu les repérer ici : complexité de la ration, trajets, nombre de distributions par jour, lots, type d'équipement ou bien encore les systèmes fourragers.

Les temps de surveillance et de soins

Les temps de surveillance et de soins, avec 2,1 h par brebis, représentent le second poste en terme de temps de travail d'astreinte. Là aussi, les repères par brebis diminuent lorsque la taille du cheptel augmente. Ainsi ils sont de 6,8 heures par brebis pour les cheptels de moins de 100 brebis, 2,2 h/brebis pour ceux compris entre 150 et 200 brebis et 0,9 h/brebis pour les plus grands cheptels.

• ZOOM

REPÈRES DE TEMPS DE TRAVAIL (TEMPS D'ASTREINTE) EN ÉLEVAGES OVINS LAIT

TRAITE
720 h/an
2,8 h/brebis laitière
38 % du travail d'astreinte

ALIMENTATION
440 h/an
1,7 h/brebis laitière
22 % du travail d'astreinte

SOINS ET SURVEILLANCE
505 h/an
2,1 h/brebis laitière
27 % du travail d'astreinte

AUTRES TÂCHES
315 h/an
1,3 h/brebis laitière
16 % du travail d'astreinte



« Je pense qu'il va falloir revoir l'organisation un petit peu pour pouvoir continuer et travailler dans des conditions un peu plus correctes. Tout évolue. »

Éleveur ovin gardois, projet Casdar Social

Le travail en élevage ovins allaitants

Pour la filière ovin viande, l'enquête concerne 2 300 élevages, soit 13 200 ateliers extrapolés.

L'atelier ovin est complémentaire à d'autres productions

Il s'agit le plus souvent d'élevages non spécialisés, de 208 brebis en moyenne et d'une trentaine d'UGB.

La taille du troupeau augmente avec le nombre d'intervenants (147 brebis pour une personne, 244 pour deux et 487 lorsqu'ils sont trois). Le temps de travail

moyen par travailleur est identique pour les collectifs de 1 et 2 personnes (respectivement 866 et 857 heures par personne) mais diffère à la brebis (5,9 h et 7 h). Ce dernier résultat est le même pour les collectifs de 3 personnes, mais comme la troupe est plus nombreuse, le temps de travail atteint 1146 heures par personne. D'autres variations par zone (pastoraux vs intensifs) ou par combinaison de productions (spécialisées vs mixtes) pourraient être examinées si l'information devient facilement accessible.

Effet économie d'échelle lorsque la taille de la troupe augmente

Ramené à la brebis (ce type d'enquête ne fournit pas de résultats de productivité numérique, donc les données ne peuvent pas être rapportées à l'agneau), le temps de travail moyen est de 10,7 h, soit plus qu'en ovins lait, malgré la traite, en raison de la différence de cheptel moyen.

Plus de la moitié est dédiée à la surveillance et aux soins des animaux (reproducteurs, agneaux) et un tiers à l'alimentation (dedans et dehors, en fourrages et concentré). La répartition entre les différentes tâches de ce que des éleveurs nomment le pansage reste indicative, car en pratique elles sont largement imbriquées entre elles.

L'effet économie d'échelle est largement marqué pour chacune des catégories de tâches et donc aussi pour le total du travail (assimilé au travail d'astreinte, voir partie méthode page 33). Ainsi il passe de 16 h par brebis en moyenne pour la classe « cheptel inférieur à 100 brebis » à seulement 4,7 h pour la classe « supérieur à 300 brebis » (figure 9).

Cohérence avec les référentiels de temps de travail existants

Cette valeur, pour les élevages de plus de 300 brebis, est quasi identique à la moyenne nationale, de 4,6 h de travail rapportées à la brebis.

Ce calcul a été effectué à partir de 137 Bilans Travail réalisés dans des exploita-

• BIBLIO

BILANS TRAVAIL RÉALISÉS
DANS DES EXPLOITATIONS
DU DISPOSITIF INOSYS
RESEAU D'ÉLEVAGE
PAR LE RMT TRAVAIL

Chauvat et al., 2010

FIGURE 9 : RÉPARTITION DES TEMPS DE TRAVAUX EN ÉLEVAGES OVINS ALLAITANTS EN FONCTION DE LA TAILLE DU CHEPTEL (Source : Agreste enquête sur les pratiques d'élevage 2015 - traitement Institut de l'Élevage)

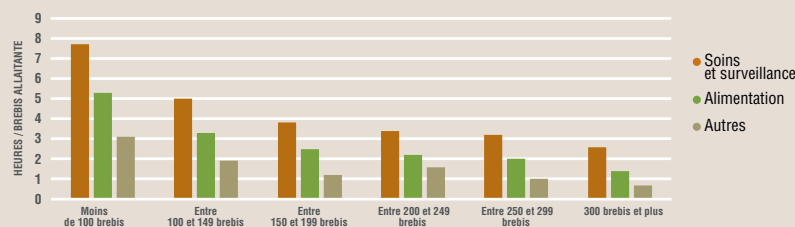
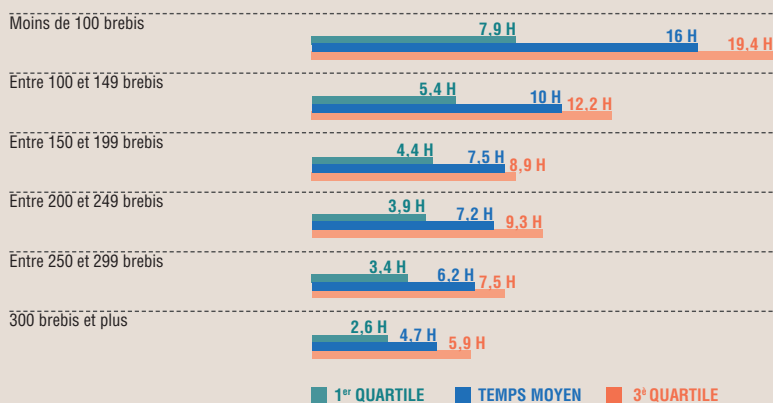


TABLEAU 20 : REPÈRES ET VARIABILITÉ DU TEMPS DE TRAVAIL TOTAL ANNUEL PAR BREBIS EN ÉLEVAGES OVINS ALLAITANTS EN FONCTION DE LA TAILLE DU CHEPTEL (Source : Agreste enquête sur les pratiques d'élevage 2015 - traitement Institut de l'Élevage)



tions du dispositif Inosys-Réseau d'élevage par le RMT Travail (Chauvat *et al.*, 2010).

La taille moyenne de ces élevages est certes plus élevée (494 brebis) mais depuis 2008 (date de réalisation des enquêtes), la modernisation des bâtiments et équipements s'est poursuivie, améliorant structurellement l'efficacité des éleveurs dans leur travail d'astreinte.

Cette cohérence de résultats nous incite à penser que ceux portant sur les classes de cheptel inférieures à 300 brebis (non représentées dans les référentiels actuels), issus de déclarations lors des enquêtes Agreste « Pratiques d'élevages », sont eux aussi valides.

Des marges de progrès intra-classe de cheptel
Compte tenu de la variabilité des résultats

de temps de travail selon les classes de cheptel, il importe, à des fins de conseil, de «comparer ce qui est comparable», donc de raisonner pour des élevages ayant une taille de cheptel proche.

Le rapport entre les valeurs du 1^{er} quartile (qui sépare les 25 % de résultats inférieurs des autres données) et le 3^{ème} quartile (qui sépare les 75 % supérieurs des autres) se situe, selon les classes de cheptel, entre 2 et 2,5 (tableau 20).



• AVIS D'EXPERT

Jacques GODET,

Enseignant chercheur en sociologie à l'Isara Lyon



IMPORTANCE POUR LES ÉLEVEURS DE POUVOIR MAÎTRISER LA CHARGE DE TRAVAIL

Si l'on considère qu'une unité de main-d'œuvre ovine doit, pour être rémunérée à hauteur de 2 SMIC, conduire 500 brebis, l'écart de temps passé selon que le résultat se situe au niveau de l'un ou l'autre quartile est considérable : (5,9 h - 2,6 h) = 3,3 h x 500 brebis = 1650 heures. Sachant que la durée légale pour un temps plein à 35 h/semaine est fixée (article L 3121-41 du code du travail) à 1607 heures, on mesure mieux l'importance pour les éleveurs de pouvoir maîtriser la charge de travail.

• BIBLIO

LA DURABILITÉ SOCIALE DES ÉLEVAGES DANS LEUR TERRITOIRE - DOSSIERS TECHNIQUES DE L'ÉLEVAGE N° 1 - AOÛT 2019

En plus d'être économiquement viable, respectueux des animaux et de l'environnement, source de produits de qualité, l'élevage doit aussi offrir des conditions de travail et de vie satisfaisantes et s'intégrer harmonieusement dans ses territoires.



• EN SAVOIR PLUS

RMT TRAVAIL EN AGRICULTURE :



Absences volontaires et temps libres dans les filières ruminants

S'intéresser à la durabilité sociale des élevages conduit de s'interroger sur la qualité de vie des éleveurs et notamment sur leur temps libre.

Les absences volontaires

IMPORTANT DE SE LIBÉRER DU TEMPS
L'attractivité du métier est un enjeu majeur pour les filières de l'élevage. Les responsables professionnels annoncent, dans leur plan de filière, comme objectif de pouvoir se libérer régulièrement de l'exploitation (par exemple 1 jour par semaine en bovins lait).

FIGURE 10 : RÉPARTITION PAR FILIÈRE D'ÉLEVAGE DE LA PART D'ÉLEVEURS DÉCLARANT SE LIBÉRER PLUS DE 2 JOURS CONSÉCUTIFS AU COURS D'UNE ANNÉE (Source : Agreste enquête sur les pratiques d'élevage 2015 - traitement Institut de l'Élevage)

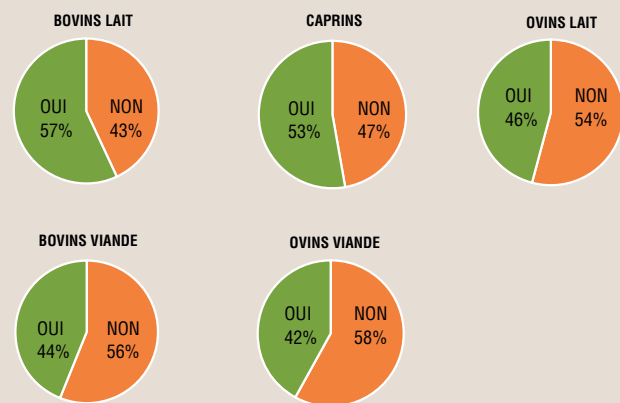


TABLEAU 21 : NOMBRE DE JOURS D'ABSENCE TOTAL ANNUEL QUAND PLUS DE 2 JOURS D'ABSENCE (J/AN)
(Source : Agreste enquête sur les pratiques d'élevage 2015 - traitement Institut de l'Élevage)

NOMBRE DE JOURS D'ABSENCE TOTAL ANNUEL QUAND PLUS DE 2 JOURS D'ABSENCE (J/AN)	QUARTILE INFÉRIEUR	MÉDIANE	QUARTILE SUPÉRIEUR
Éleveurs de vaches laitières	7	10	15
Éleveurs de chèvres	6	8	15
Éleveurs de brebis allaitantes	5	8	12
Éleveurs de bovins allaitants	5	8	10
Éleveurs de brebis laitières	5	7	12

ACTUELLEMENT, QU'EN EST-IL ?

A la question « Vous êtes-vous absenté de l'exploitation plus de 2 jours consécutifs au cours de l'année (hors maladie) ? », les réponses varient selon les filières (figure 10).

Les éleveurs bovins lait et caprins sont plus nombreux à répondre positivement à cette question, respectivement 57 % et 53 %.

Alors qu'ils sont minoritaires à se libérer plus de 2 jours consécutifs en élevage ovins lait (46 %), bovins viande (44 %) et ovins viande (42 %).

Comment expliquer que les éleveurs laitiers, dont l'astreinte est très importante, se libèrent davantage ? Moins de souplesse en semaine fait qu'ils ressentent la nécessité de couper sur un temps plus long et s'organisent pour ?

Quel volume de jours libérés ?

Comme le présente le tableau 21, pour les éleveurs déclarant se libérer plus de 2 jours consécutifs, cela représente seulement de 7 à 10 jours sur l'année selon les filières. La plus forte variabilité s'observe pour les éleveurs caprins (9 jours, allant de 6 à 15 jours entre le 1^{er} et 4^{ème} quartile). La plus faible variabilité revient aux éleveurs de bovins viande (de 5 à 10 jours entre ces 2 quartiles).

Quels sont les facteurs facilitants ?

En filière bovins lait, ovins viande et ovins lait, la taille du collectif de travail facilite le fait de se libérer régulièrement de son élevage. Les grands collectifs laitiers (3 personnes ou plus sur l'atelier bovins lait et ovins lait) déclarent, à près de 70 %, réussir à se libérer + de 2 jours consécutivement. La présence d'un robot de traite favorise le fait de se libérer régulièrement. Dans ce cas, 78 % des éleveurs équipés déclarent réussir à se libérer plus de 2 jours consécutifs.



En filière bovins lait, ovins viande et ovins lait, la taille du collectif de travail facilite le fait de se libérer régulièrement de son élevage.

SANTÉ

Éclairage sur les pratiques
en lien avec la santé des animaux

AUJOURD'HUI,

+ de 70%

DES ÉLEVEURS METTENT EN PLACE DES PRATIQUES
POUR RÉDUIRE L'UTILISATION DE PRODUITS VÉTÉRINAIRES

• L'ESSENTIEL

- Une prise de conscience sur l'utilisation des antibiotiques.
- Un effet de la taille des troupeaux sur les pratiques sanitaires.
- Des pratiques en évolution en lien avec les demandes sociétales.



Philippe ROUSSEL

Responsable de projet Santé animale
- Institut de l'Élevage - Service Santé et Bien-être

Éclairage sur les pratiques en lien avec la santé des animaux

POUR LA PREMIÈRE FOIS, L'ENQUÊTE AGRESTE ABORDE LA QUESTION DE LA SANTÉ ANIMALE, ENJEU MAJEUR POUR LES ÉLEVEURS, LA SÉCURITÉ SANITAIRE DE L'ALIMENTATION HUMAINE PRODUITE ET L'ÉCONOMIE DES EXPLOITATIONS.

• EN SAVOIR PLUS

LE PLAN ECOANTIBIO

Le Plan EcoAntibio qui visait à réduire de 25% l'usage des antibiotiques dans les élevages de ruminants est suivi d'effets pour toutes les filières comme l'indiquent les chiffres du tableau 22.

Trois grandes thématiques abordées

L'enquête Agreste « Pratiques d'élevage 2015 » a pour la première fois en 2015 abordé les pratiques d'élevage autour de trois grandes thématiques :

- **la biosécurité** : zones de contact entre les troupeaux, introduction d'animaux dans un élevage, qualité de l'eau... ,
- **la santé** : utilisation de la vaccination, antiparasitaires internes et externes, évolution de l'utilisation de la médication...
- **les soins apportés aux animaux** : parage, écorchage.

Au-delà des spécificités des filières étudiées (bovins lait, bovins viande, caprins, ovins lait et viande), certaines pratiques sont dépendantes de la taille des troupeaux, des régions d'implantation, des cahiers des charges, des signes officiels de qualité et d'origine.

TABLEAU 22 : ÉVOLUTION DU RECOURS À LA MÉDICATION ENTRE 2010 ET 2015 POUR LES FILIÈRES BOVIN LAIT, BOVIN VIANDE, CAPRIN, OVIN LAIT, OVIN VIANDE

(Source : Agreste enquête sur les pratiques d'élevage 2015 - traitement Institut de l'Élevage)

	% ÉLEVAGES BOVIN LAIT	% ÉLEVAGES BOVIN VIANDE	% ÉLEVAGES CAPRIN	% ÉLEVAGES OVIN LAIT	% ÉLEVAGES OVIN VIANDE
En augmentation	4	5	5	4,5	5
Stable	46	55	54	62	64
En diminution	49	39	40	33	30
Sans réponse	1	1	1	0,5	1



Élevages bovins lait

La biosécurité en élevage bovins lait, une réalité contrastée

Un tiers des élevages réalisent des introductions d'animaux, essentiellement, des génisses de renouvellement. Une quarantaine est réalisée dans 1/3 des élevages et ceci, majoritairement pour une période inférieure à 15 jours.

TABLEAU 23 : CONTRÔLE ET TRAITEMENT DES EAUX EN BÂTIMENT ET AU PÂTURAGE (Source : Agreste enquête sur les pratiques d'élevage 2015 - traitement Institut de l'Élevage)

	EN BÂTIMENT	AU PÂTURAGE
Nombre d'élevages	41 282	38 474
% avec utilisation réseau privé	54,5%	73,8%
% avec analyse bactériologique/utilisation d'eau	53,6%	57,5%
% avec analyse bactériologique si réseau privé	91,4%	78,0%
% d'élevages utilisant des traitements de l'eau si réseau privé	50,2%	39,8%

Pour isoler un animal qu'il soit malade ou en quarantaine, ¾ des élevages possèdent un espace dédié : dans les faits, il s'agit souvent d'une case spécifique en bout de bâtiment ou d'une ancienne grange ou étable, voire une pâture extérieure si les conditions météorologiques le permettent.

Plus de 60 % des éleveurs réalisent un traitement ou une désinfection des bâtiments. Dans 65 % des cas, ce travail est réalisé par les éleveurs eux-mêmes et dans 25 % des cas par une société extérieure. Dans 90 % des cas, il s'agit d'utilisation de raticide associé, dans 30 % des élevages, à un insecticide. Le rythme de pose est de 3 fois dans l'année pour le raticide et 2 fois dans l'année pour l'insecticide.

La surveillance des animaux est effectuée plusieurs fois par jour quand ceux-ci sont dans les bâtiments (pour 97 % des éleveurs). Au cours des phases de pâturage, la surveillance est faite au moins une fois par jour pour 80 % des éleveurs.

Une qualité de l'eau maîtrisée

Les ressources propres de l'exploitation (puits/forage/sources/...) sont utilisées au cours de l'année dans près de 70 % des exploitations.

Dans le(s) bâtiment(s), l'eau utilisée provient pour 45 % des cas du réseau public et pour 40 % de ressources propres ; 15 % des éleveurs utilisent les deux sources possibles (tableau 23). Au pâturage les ressources propres sont très majoritairement utilisées : dans 65 % des cas seules ou associées (28 %) ; seules 7 % proviennent du réseau public. Le contrôle bactériologique des eaux issues des ressources propres est réalisé dans plus de 90 % des cas d'utilisation en bâtiment et près de 70 % pour les eaux propres utilisées en pâture. Cette proportion est un peu moins importante pour l'analyse chimique.

Des traitements raisonnés et des approches complémentaires qui se développent

La vaccination est mise en place dans environ 60 % des élevages. Il s'agit surtout de vaccins contre les maladies respiratoires et les diarrhées.

On observe que les vaccins contre les maladies respiratoires sont plus utilisés dans la partie Est de la France que dans l'Ouest, et que les vaccins contre les diarrhées sont plus utilisés dans le Nord-Ouest.

Le raisonnement du traitement au tarissement est mis en avant dans la quasi-totalité des élevages (plus de 90%). Ce traitement au tarissement est dans ¾ des cas réalisé de manière systématique contre 25% de manière sélective. Dans le cas de traitement sélectif, 42% des éleveurs utilisent la moyenne de plusieurs contrôles comme critère de sélection pour le traitement sélectif, 38 % le dernier contrôle (recommandation actuelle), 14% la présence d'une mammite clinique lors de la dernière lactation et 5% le niveau de production laitière.

Un tiers des éleveurs utilisent des compléments alimentaires pour augmenter la résistance des animaux aux maladies et 30% des approches complémentaires. En ce qui concerne les médecines complémentaires, l'homéopathie et la phytothérapie sont les plus utilisées, respectivement par 37% et 23% des éleveurs, ensuite nous trouvons l'aromathérapie (8%), puis toutes les associations possibles : homéothérapie + aromathérapie, phytothérapie + aromathérapie...

Parage, écornage, castration

75% des éleveurs réalisent un parage. 41% le font à visée préventive et 35% de manière curative. Il est réalisé majoritairement pas un pareur professionnel (73%) ou par l'éleveur lui-même (22%).

L'écornage est réalisé dans 90% des élevages, très majoritairement (75%) dans les 2 premiers mois de vie à l'aide de pâte caustique et par la technique de la cautérisation.

La castration est peu développée dans les élevages laitiers : moins de 20% des éleveurs réalisent cet acte.

Des spécificités régionales

On observe une baisse de l'utilisation des antibiotiques plus marquée en Bretagne, Pays de la Loire et Nouvelle

Aquitaine (plus de 50% des éleveurs disent avoir baissé son utilisation) contre 40% en Occitanie.

Cette différence régionale se retrouve également logiquement sur la mise en place de pratiques pour réduire l'utilisation de produits vétérinaires. L'utilisation des traitements alternatifs est plus développée dans les régions Grand Est, Pays de la Loire, Bourgogne-Franche-Comté et Auvergne-Rhône-Alpes. Ceci peut s'expliquer par un développement plus précoce de ces approches dans ces régions.

L'utilisation de produits pour traiter ou désinfecter les bâtiments est beaucoup plus développée dans l'Ouest de la France (Bretagne, Pays de la Loire) que dans l'Est et le Sud-Ouest (Grand Est, Auvergne-Rhône-Alpes et Occitanie) respectivement à plus de 65% et à moins de 25%.

Des effets de la taille des troupeaux

Les résultats indiquent que plus la taille du troupeau augmente (de façon plus marquée au-dessus de 75 vaches laitières), plus les éleveurs mettent en place des pratiques sanitaires (afin de limiter les risques de contagions) et des moyens de maîtrise (pour éviter les accidents sanitaires et donc les risques économiques).

La mise en place de pratiques pour réduire l'utilisation des produits vétérinaires, comme l'utilisation de médecines complémentaires ou de compléments alimentaires pour améliorer la résistance, est aussi beaucoup plus développée dans les élevages de plus grande taille (supérieure à 75 vaches laitières).

En agriculture biologique, des élevages plus sensibles à la réduction des médicaments

Dans ces élevages, le recours à la médication est moins important et s'accompagne d'une mise en place de pratiques visant à réduire l'utilisation des produits vétérinaires ; parmi elles, l'usage de médecines complémentaires ou de compléments alimentaires pour améliorer la résistance.

On constate également que la gestion de la prise de décision du traitement se fait davantage en discussion avec d'autres éleveurs.

EN PRODUCTION BOVINS LAIT

3/4

des éleveurs disposent d'un local d'isolement pour les animaux

1/3

des éleveurs utilisent des compléments alimentaires pour augmenter la résistance des animaux aux maladies

75%

des éleveurs réalisent un parage des pieds de leurs animaux

• EN SAVOIR PLUS

DES VACHES LAITIÈRES EN BONNE SANTÉ : MOINS D'ANTIBIOTIQUES AVEC DES BONNES PRATIQUES D'ÉLEVAGE ET DES BÂTIMENTS ADAPTÉS

Mars 2019 - Collection Synthèse - Idele

LE TARISSEMENT DES VACHES LAITIÈRES EN FRANCE - ETAT DES LIEUX 2015-2017

Février 2020 - Idele /CNIEL



Près de

60%

des éleveurs bovins viande réalisent un traitement ou une désinfection des bâtiments

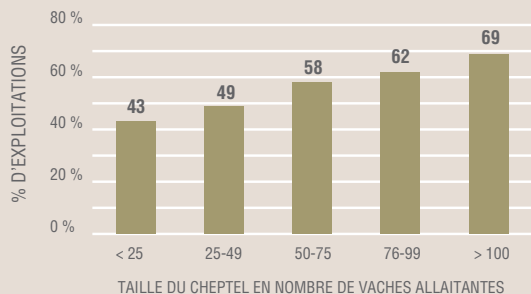
Élevages bovins viande

Biosécurité des pratiques en place
Il existe, dans près de 60% des élevages allaitants, un espace spécifique pour « isoler » un animal malade (figure 11).

Près de 60% des éleveurs réalisent un traitement ou une désinfection des bâtiments. Dans 82% des cas, ce travail est réalisé par les éleveurs eux-mêmes et dans 12% des cas par une société extérieure.

FIGURE 11 : PART D'EXPLOITATIONS BOVINS VIANDE DISPOSANT D'UN ESPACE DÉDIÉ AUX ANIMAUX MALADES EN FONCTION DE LA TAILLE DU CHEPTEL

(Source : Agreste enquête sur les pratiques d'élevage 2015
- traitement Institut de l'Élevage)



Dans 90% des cas, il s'agit d'utilisation de raticide, qui est associé, pour 30% des élevages, à un insecticide. La pose du raticide est majoritairement réalisée 3 fois dans l'année, et celle de l'insecticide, 1 fois dans l'année par le chef d'exploitation ou une société spécialisée (respectivement dans 82% et 15% des cas).

En ce qui concerne la désinsectisation, elle est faite quasiment dans tous les élevages par le chef d'exploitation.

La surveillance des animaux est effectuée plusieurs fois par jour quand ils sont dans les bâtiments (dans 94% des élevages). Au cours des phases de pâturage, la surveillance est faite plusieurs fois par jour ou une fois par jour respectivement par 27 et 55% des éleveurs.

Les traitements en élevages, des pratiques pour en réduire l'utilisation 80% des éleveurs disent mettre en place des pratiques pour réduire l'utilisation des intrants médicamenteux.

21% des éleveurs utilisent des compléments alimentaires pour augmenter la résistance des animaux aux maladies, et 16% des approches complémentaires.

En ce qui concerne les médecines complémentaires, 37% des éleveurs ont recours à l'homéopathie, 30% à la phytothérapie et 7% associent les 2.

L'aromathérapie est utilisée par 7% d'entre eux.

Des effets de la taille des troupeaux

Au regard des résultats, il se dégage que plus la taille du troupeau augmente, plus les éleveurs mettent en place des pratiques sanitaires afin de limiter les risques de contagions et des moyens de maîtrise pour éviter les accidents sanitaires et donc les risques économiques.

La mise en place de pratique pour réduire l'utilisation des produits vétérinaires, comme l'utilisation de médecines complémentaires ou de compléments alimentaires pour améliorer la résistance, est aussi beaucoup plus développée dans les élevages de plus grande taille.

Élevages caprins

Biosécurité

Les zones de contact direct avec un autre élevage caprin sont limitées.

Il existe dans près des 1/3 des élevages un espace spécifique pour « isoler » un animal malade.

La surveillance des animaux est effectuée plusieurs fois par jour quand ils sont dans les bâtiments (pour 96 % des éleveurs). Au cours des phases de pâturage, en dehors des traites, la surveillance est très majoritairement effectuée une fois par jour (82 % des éleveurs).

Le réseau d'eau publique majoritaire en élevages caprins

Dans le(s) bâtiment(s), l'eau utilisée provient pour 71 % des cas du réseau public, 24 % de ressources propres (puits/forage/sources...) ; 5 % des éleveurs utilisent les 2 sources possibles.

L'analyse bactériologique est réalisée pour les eaux en ressource propre dans près de 70 % des cas d'utilisation en bâtiment et un peu plus de 50 % pour les eaux propres utilisées à la pâture. La réalisation des analyses d'eau date très majoritairement (près de 70 % des cas) de moins de 2 ans.

Parage et écornage : des pratiques très développées

Le parage est réalisé à visée préventive dans environ 70 % des troupeaux et 23 % de manière curative. Seuls 8 % des élevages ne font pas de parage.

L'écornage est réalisé dans un peu plus de 70 % des élevages, très majoritairement (75 %) dans les 15 premiers jours de vie. Cet acte est réalisé dans plus de 95 % des cas par l'éleveur lui-même, par cautérisation (fer électrique ou gaz).

Des effets de la taille des troupeaux

Au regard des résultats, il se dégage que plus la taille du troupeau augmente (de façon plus marquée au-dessus de 100 chèvres), plus les éleveurs mettent en place des pratiques sanitaires afin de limiter les risques de contagions et des moyens de maîtrise pour éviter les accidents sanitaires



et donc les risques économiques (figures 12 et 13).

La mise en place de pratiques pour réduire l'utilisation des produits vétérinaires, comme l'utilisation de médecines complémentaires ou de compléments alimentaires pour améliorer la résistance, est aussi beaucoup plus développée dans les élevages de plus grande taille (supérieure à 100 chèvres).

Près de **1/3** des élevages caprins disposent d'un espace spécifique pour isoler un animal malade

FIGURE 12 : APPLICATION DE VACCINS EN ÉLEVAGES CAPRINS EN FONCTION DE LA TAILLE DU TROUPEAU (Source : Agreste enquête sur les pratiques d'élevage 2015 - traitement Institut de l'Élevage)

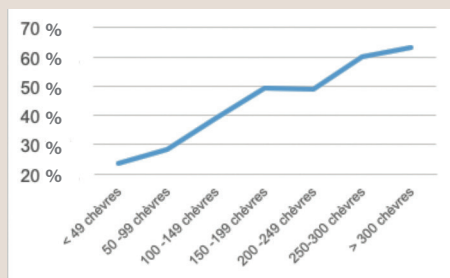
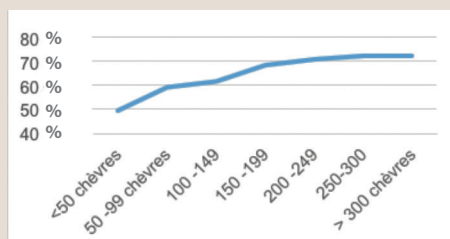


FIGURE 13 : UTILISATION DE PRODUITS POUR TRAITER OU DÉSINFECTER LES BÂTIMENTS EN FONCTION DE LA TAILLE DU TROUPEAU (Source : Agreste enquête sur les pratiques d'élevage 2015 - traitement Institut de l'Élevage)



« Dans les élevages ovins, la vermifugation est faite majoritairement par voie orale. »

Élevages ovins

En ovins lait, des pratiques sanitaires préventives, plus développées

70% des élevages ovins lait prennent des précautions lors de visite d'une personne extérieure : 17% des éleveurs font utiliser des sur-chaussures, 21% des éleveurs disposent d'un robinet, 15% associent les 2. Le pédiluve est très peu utilisé : moins de 7% des élevages.

Dans plus de 55% des élevages, un espace spécifique est prévu pour « isoler » un animal malade.

Ovins viande : une moins bonne connaissance de la qualité de l'eau

Les analyses bactériologiques sont peu développées dans ces élevages : pour les eaux en ressource propre, elles concernent moins de 30% des cas d'utilisation en bâtiment et un peu moins de 20% pour les eaux propres utilisées en pâture. Cette proportion est un peu moins importante pour l'analyse chimique.

Des vaccinations et l'application d'antiparasitaires internes très développées (figure 14)

Près de 77% des éleveurs ovins laitier et 50% des éleveurs ovins viande mettent en place au moins une vaccination sur une des productions détenues dans l'élevage (agneaux/agnelles de renouvellement, brebis laitières).

En ce qui concerne l'application d'antiparasitaires internes (ovins lait et viande), 95% des élevages en réalise régulièrement ou ponctuellement contre 5% qui ne font rien. La vermifugation est faite majoritairement par voie orale (68%).

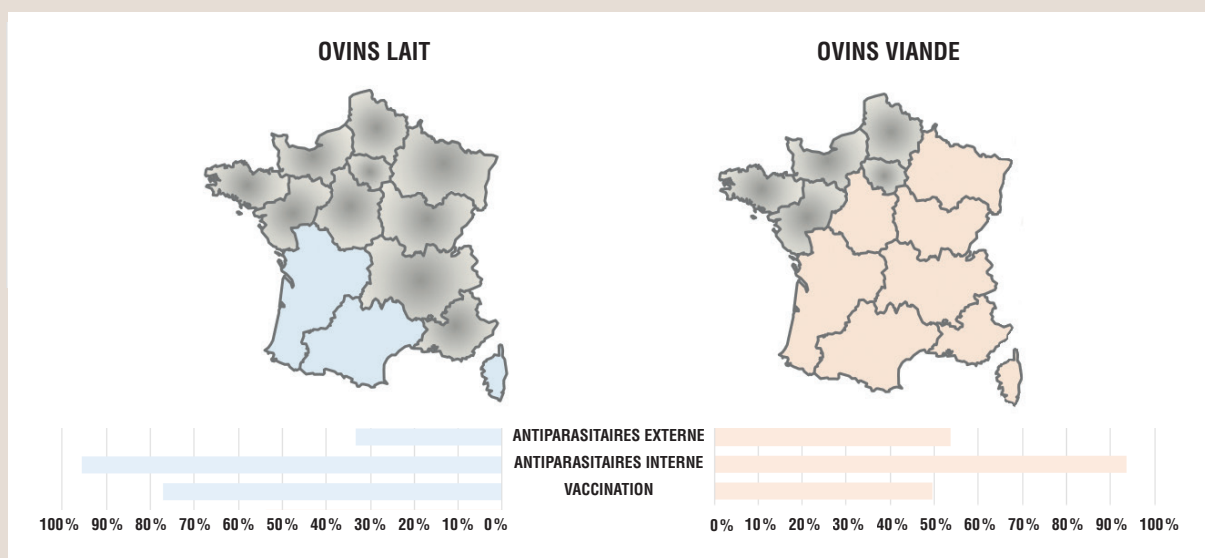
Réduction d'utilisation des traitements médicamenteux

Il est à noter que 65% des éleveurs laitiers et 60% des éleveurs ovins viande disent mettre en place des pratiques pour réduire l'utilisation des intrants médicamenteux.

En élevages ovins lait, environ 21% des éleveurs utilisent des compléments alimentaires pour augmenter la résistance des animaux aux maladies et 23% des approches complémentaires, alors qu'en ovins viande, 18% des éleveurs utilisent des compléments et, en proportion identique, des approches complémentaires.

FIGURE 14 : PRATIQUES DE VACCINATION ET DE TRAITEMENTS ANTIPARASITAIRES EN ÉLEVAGES OVINS LAIT (3 RÉGIONS ENQUÊTÉES) ET OVINS VIANDE (8 RÉGIONS ENQUÊTÉES)

(Source : Agreste enquête sur les pratiques d'élevage 2015 - traitement Institut de l'Élevage)





CONCLUSION

Marie-Pierre JACQUEROUD,

Responsable du Service Productions laitières - Institut de l'Élevage

L'analyse que nous avons faite des données valorisables de l'enquête AGRESTE Pratiques d'Élevage 2015 a permis de consolider les acquis des enquêtes précédentes, sur les bâtiments notamment, et de montrer des évolutions dont les enseignements sont riches. Mais cette édition 2015 a aussi été l'occasion d'aborder de nouveaux sujets comme les temps de travaux et les pratiques sanitaires et donc de donner des repères inédits aux acteurs de l'élevage de ruminants.

La description des bâtiments d'élevage et des pratiques de gestion des effluents pour les 4 filières (bovins lait, bovins viande, ovins viande et caprins) apporte une vision prospective, lorsqu'on tient compte de l'âge des équipements, sur les besoins de modernisation dans les années à venir. Ceux-ci, estimés à plus de 2 milliards d'euros par an, méritent qu'on les accompagne.

Les repères de temps de travail autour de l'animal, reconstitués pour la première fois dans le cadre de l'enquête AGRESTE pour les filières bovins lait, ovins lait et ovins viande, établissent un temps d'astreinte annuel de 48 heures par vache

laitière, de 8 heures par brebis laitière et de 10,7 heures par brebis allaitante. L'analyse croisée des données montre que ces chiffres diminuent avec l'augmentation de la taille des cheptels. La connaissance de ces chiffres est capitale pour pouvoir travailler sur les leviers d'attractivité des métiers de l'élevage.



Le volet Santé de l'enquête présente les grandes tendances des pratiques sanitaires mises en place par les éleveurs, en lien notamment avec les attentes sociétales (environnement, réduction de l'usage de traitements

antibiotiques). Parmi les résultats marquants, on note des différences de pratiques en fonction de la taille du troupeau.

Les acquis de cette étude sont autant d'éléments qui témoignent des capacités d'adaptations des éleveurs pour modifier leurs pratiques en fonction des nouveaux contextes (réglementation, prix variables...) et des demandes sociétales. En cela, les enquêtes AGRESTE sont précieuses pour fournir de nouveaux repères aux filières et aux éleveurs et mettre en lumière des évolutions en cours.

DIVERSITÉ DES BÂTIMENTS ET DES PRATIQUES D'ÉLEVAGE - Etat des lieux en filières ruminants



L'enquête Agreste 2015 portant sur les pratiques d'élevage de près de 12 500 exploitations de bovins, ovins et caprins apporte un éclairage complet sur les conditions de logement des animaux, la gestion des effluents, l'organisation du travail et les pratiques sanitaires, mises en place par les éleveurs. Ce document offre une analyse de ces chiffres au regard d'autres travaux et de l'expertise de nos ingénieurs.

Concernant le logement des animaux, les constructions et/ou rénovations se poursuivent pour les élevages de bovins lait, dont la taille moyenne augmente. Ce phénomène s'accompagne d'une progression des logettes individuelles au détriment de la stabulation libre. En élevages bovins allaitants, le taux de renouvellement annuel des bâtiments est bas et la stabulation libre gagne du terrain. En caprins, le rythme d'amélioration du parc reste soutenu alors qu'il se ralentit en élevages ovins lait et reste bas en ovins allaitants. Pour ces 3 filières, la litière paillée accumulée reste prédominante.

En matière de gestion des effluents, quel que soit le type d'élevage, le curage de la litière au tracteur reste la pratique majoritaire et le stockage du fumier au champ est très répandu. Les fumières se retrouvent plus largement dans les élevages laitiers et/ou de grande taille et les fosses de stockage des effluents liquides sont surtout présentes dans les élevages bovins viande.

En complément de la description des bâtiments et de l'analyse des dynamiques de constructions et rénovations, des simulations ont été réalisées pour évaluer les investissements nécessaires à la poursuite des évolutions tendancielles observées.

Les données collectées sur les temps de travail (pour les filières bovins lait, ovins lait et ovins allaitants) indiquent qu'en élevages laitiers, le temps de travail d'astreinte s'établit en moyenne à 48 h/vache et 8 h/brebis laitière mais tend à baisser à mesure que la taille du cheptel augmente. La traite reste le poste le plus « gourmand » en main d'œuvre (38 % du travail d'astreinte pour les 2 espèces), devant l'alimentation puis la surveillance des animaux. En ovins allaitants, le temps de travail moyen s'établit à 10,7 h/brebis mais chute à 4,7 h/brebis pour les troupeaux de plus de 300 têtes. Globalement, les éleveurs disposent de très peu de temps libre : entre 7 et 10 jours d'absence/an, selon les filières.

En matière de santé, les pratiques (pour limiter les risques de contagion ou éviter les incidents sanitaires) évoluent en lien avec les demandes sociétales et varient avec la taille du troupeau ou la région d'implantation. Les traitements antibiotiques sont davantage raisonnés (notamment au tarissement en élevages laitiers) et baissent sensiblement (de plus de 50 % dans les régions de l'Ouest en bovins lait). En parallèle, le recours aux médecines complémentaires se développe (plus d'un tiers des éleveurs bovins lait ou viande utilisent l'homéopathie), notamment dans les grands troupeaux (plus de 75 vaches laitières ou plus de 100 chèvres).

LES DOSSIERS TECHNIQUES DE L'ÉLEVAGE : UN REGARD ÉCLAIRANT SUR DES SUJETS PHARES

L'Institut de l'Élevage présente le 4^{ème} numéro des DOSSIERS TECHNIQUES DE L'ÉLEVAGE.

Cette collection a pour ambition d'apporter, à chacune de ses parutions, un regard nouveau et perspicace sur un sujet technique d'actualité ou clé pour les éleveurs et leurs filières. Y sont présentés les derniers résultats des études conduites par l'Institut de l'Élevage et ses partenaires, sur des sujets portant sur les techniques d'élevage, les structures des exploitations, les bâtiments et équipements d'élevage, les enjeux sociétaux (environnement, bien-être animal), la qualité des produits, le travail en élevage, les transformations des métiers de l'agriculture ou les relations entre acteurs des filières et des territoires... Ces dossiers mettent tout particulièrement l'accent sur les analyses critiques, les avis d'experts et les approches prospectives. L'objectif est de nourrir la réflexion stratégique des acteurs des filières herbivores.

Ce numéro 4 des « DOSSIERS TECHNIQUES DE L'ÉLEVAGE » présente l'analyse des résultats de l'enquête nationale Agreste « Pratiques d'élevage 2015 » menée auprès des éleveurs de bovins, ovins et caprins sur les conditions de logement des animaux, la gestion des effluents, les pratiques sanitaires et l'organisation du travail dans les élevages.

LES DOSSIERS TECHNIQUES DE L'ÉLEVAGE sont disponibles en téléchargement sur notre site idele.fr



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

Liberté Égalité Fraternité